

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5.00
UNION POSTALE \$8.00

Edition hebdomadaire

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

M. Lighthall, les Anglo-Protestants et la question bilingue

M. W.-D. Lighthall a donné au *Herald* d'hier une fort intéressante communication.

M. Lighthall annonce qu'un comité d'Anglo-protestants de Montréal est à se constituer "pour aider au règlement des difficultés relatives aux écoles bilingues de l'Ontario", et prie tous ceux qui veulent participer au travail de ce comité de lui envoyer aussitôt leur adhésion.

Il y aurait sûrement à discuter certaines des propositions émises par M. Lighthall dans son appel, mais nous préférons n'en retenir pour aujourd'hui que la note dominante et féliciter l'auteur et ses amis de vouloir ainsi contribuer au règlement d'une querelle qui trouble si profondément notre pays et menace plus gravement encore son avenir.

Nos compatriotes de l'Ontario devront trouver dans cette démarche un encouragement, la preuve aussi de l'efficacité de leur énergique résistance. Car le règlement XVII existe depuis plus de trois ans, et si M. Lighthall et ses amis songent aujourd'hui à en corriger les défauts, il n'est pas téméraire de supposer que c'est le résultat, pour une large part, de la campagne menée par les Franco-Ontariens et leurs amis.

Quant à la portée exacte du règlement XVII et aux méthodes du ministère de l'Instruction publique de l'Ontario, mises en cause par la lettre de M. Lighthall, nous n'y insisterons pas aujourd'hui.

L'auteur, tout en traitant avec des égards que nous comprenons les autorités ontariennes et en faisant aussi large que possible la part de leurs bonnes intentions, déclare explicitement que ses amis et lui "considèrent la rédaction du règlement et la substitution possible de l'anglais [comme langue d'enseignement] qu'elle introduit comme non-désirables, sans avantage et inutilement provocatrices de craintes et estiment qu'elle devrait être modifiée." C'est déjà beaucoup, et l'étude plus attentive des pièces ne diminuera sûrement pas cette conviction.

Si M. Lighthall et ses amis nous le permettaient, nous leur conseillerions d'appliquer d'abord à cette étude un procédé très simple. Ils constitueraient dans notre province, comme nos compatriotes dans l'Ontario, une minorité ethnique et religieuse. Il leur suffirait, pour se rendre un compte exact de la situation que le règlement XVII fait à la minorité d'intervertir, dans son texte, l'ordre des mots anglais et français et de l'appliquer ainsi à leur propre situation.

Voici comment se liraient, dans ces conditions, les paragraphes III et IV du règlement XVII qui déterminent l'emploi du français dans les écoles anglo-françaises :

III—Sous réserve, pour chaque école, de la direction et de l'approbation données par l'inspecteur en chef, les cours d'étude des écoles publiques et séparées, sera modifié, comme suit :

(1) Lorsqu'il y a nécessité pour les élèves de langue anglaise, l'anglais peut être employé comme langue d'enseignement et de communication; mais cet usage ne se prolongera pas au-delà du premier cours, sauf que, sur approbation de l'inspecteur en chef, l'anglais pourra aussi servir comme langue d'enseignement et de communication pour les élèves des cours supérieurs au premier qui sont incapables de parler et de comprendre le français.

(2) Le dispositif suivant s'appliquera désormais aux élèves de langue anglaise qui sont incapables de comprendre et de parler le français suffisamment pour les fins de l'enseignement et des communications.

(a) Dès que l'élève entre à l'école, il doit être mis à l'étude et à la pratique de la langue française;

(b) Dès que l'élève a acquis une connaissance suffisante du français, il doit poursuivre dans cette langue le programme d'étude prescrit pour les écoles publiques et séparées.

Voilà pour le régime qui serait fait aux enfants anglais, au point de vue de la méthode d'enseignement; mais nos compatriotes anglais seront sans doute curieux de savoir ce qu'il adviendrait de l'enseignement proprement dit de leur langue. Ils n'auront qu'à poursuivre, au paragraphe IV, ce travail d'adaptation et ils y liront ceci :

IV—Dans les écoles où l'anglais a été jusqu'ici enseigné, le conseil de l'école publique ou séparée, selon le cas, peut, aux conditions ci-dessous, faire enseigner la lecture, la grammaire et la composition anglaises durant les quatre premiers cours (voir aussi les dispositions du paragraphe 5 du Règlement XIV pour le cinquième cours des écoles publiques) comme MATIÈRES SUPPLEMENTAIRES du programme des écoles publiques et séparées :

(1) Cet enseignement de l'anglais ne peut être donné qu'aux élèves dont les parents ou les tuteurs l'ont réclamé. Nonobstant les dispositions du paragraphe 1 de l'art. III, il peut être donné en langue anglaise.

(2) Cet enseignement de l'anglais ne doit pas diminuer l'efficacité de l'enseignement donné en français. Le temps qui lui est consacré selon l'horaire de l'école est sujet à l'approbation et à la direction de l'inspecteur en chef. Il ne doit, dans aucune salle de classe, dépasser UNE HEURE par jour, excepté lorsque l'inspecteur en chef ordonne de prolonger cet enseignement.

Voilà le régime qui serait donc appliqué aux enfants anglais dans les écoles où l'anglais a été jusqu'ici matière d'enseignement. S'ils veulent savoir ce qu'il pourrait en advenir ailleurs, ils n'auront qu'à feuilleter la correspondance officielle. Ils constateront qu'à Windsor, on a interdit tout enseignement du français dans des écoles fréquentées par 85% d'enfants français.

M. Lighthall paraît se méfier beaucoup des extrémistes des deux races. Nous ne le chicanerons pas là-dessus. Nous ne lui demanderons, ainsi qu'à ses amis, de l'étudier les pièces officielles et de se demander ensuite : Que penseraient-ils de ce régime, s'il était appliqué à la minorité anglo-protestante du Québec?

Et nous attendons sans crainte la réponse de tous les hommes de claire intelligence et de conscience droite.

Omer HEROUX.

A OTTAWA

DANS L'ATTENTE

Ottawa, 17 avril 1916.

Sir Sam n'a pas parlé, et nous devons continuer jusqu'à mardi après-midi à flotter dans l'attente et l'incertitude. Dès le début de la séance d'aujourd'hui, cependant, son retour a été officiellement annoncé par le premier ministre, qui a ajouté que le ministre de la Milice sera, demain, à son siège et fera une déclaration. M. Borden est placé à bonne enseigne pour assurer au pays que le général Sam a réintégré son poste, car on annonce qu'il a passé avec lui, dimanche, six heures consécutives, au cours desquelles il a dû être question d'autre chose que de la bataille de Saint-Eloi et des ennuis de la traversée.

A titre de détail caractéristique, on annonce que sir Sam Hughes était rendu à son bureau, ce matin, à sept heures et demie, après avoir eu le temps de se faire raser en

ment dit, pour les séances de la Commission royale, le ministre mis en cause se contentera probablement d'affirmer d'une façon générale sa parfaite innocence de toute malversation et son inaltérable dévouement aux intérêts de l'Empire. Si quelques personnes ont oublié, en effet, que le mérite d'avoir organisé, armé et transporté les contingents canadiens sur les champs de bataille d'Europe revient en grande partie à sir Sam, il est à croire que l'irascible général s'en souviendra pour tout le monde et qu'il ne manquera pas de faire une allusion plutôt claire à ce fait très important pour lui. Sans paraître y toucher, il insinuera sans doute qu'on lui doit beaucoup pardonner, parce qu'il a beaucoup armé...

A tout événement le Musée Victoria promet d'être, mardi, le théâtre d'une nouvelle scène historique. Déjà, le sergent d'armes a distribué toutes ses cartes d'entrée; les galeries réservées aux visiteurs seront remplies d'une foule de spectateurs pressés dont beaucoup ne pourront voir que l'occiput de leur voisin ou le chapeau de la dame d'en face, car le siège du ministre de la Milice se trouve vis-à-vis l'une des galeries semi-circulaires, et seules pourront voir les personnes placées au centre et dans l'autre galerie. Il est rassurant, par ailleurs, de constater la présence sous ces galeries de solides colonnes métalliques qui les rendent capables de supporter une pesanté à peu près illimitée.

La séance d'aujourd'hui a commencé par la lecture faite par le premier ministre d'un arrêté ministériel permettant l'envoi au secrétaire d'Etat pour les colonies, à Londres, d'une copie certifiée des délibérations de la Chambre telles que rapportées au Hansard, en ce qui touche au débat célèbre, et particulièrement au discours de M. Kyte. Cet arrêté contient en plus la déclaration que si les autorités impériales désirent agrandir de quelque façon le champ des investigations, on enquêtera plus particulièrement sur quelque chose que ce soit, le gouvernement canadien sera heureux de faire tout en son pouvoir pour leur faciliter l'exécution de ce desir.

En un mot, le gouvernement canadien dit à celui de la Grande-Bretagne : "Je vous donne ma maison à nettoyer, et si vous manquez de balai ou de lessive, vous n'aurez qu'à me faire signe et je vous fournirai tout ce qu'il faudra." Comme dirait M. Hawkes, voilà qui est parler en service "flunkie"; mais ce n'est pas la première fois que ça nous arrive.

Le premier ministre a aussi annoncé que la Chambre s'ajournera mercredi prochain pour les vacances de Pâques, et ne se réunira le nouveau que le mardi, 25 courant. "Il n'y aura pas de séance du soir après-demain, mercredi," a répondu le premier ministre à une question de M. Laurier.

Pour la troisième fois, M. Macdonald, de Picton, a demandé qu'on peut compter recevoir bientôt une réponse à sa demande de renseignements relative à certaines ventes de munitions et d'armes de petit calibre. Le premier ministre a fait une réponse vague, et l'on sent qu'il n'est pas pressé de mettre au jour certaines transactions dont il aurait entendu parler dernièrement et dont il ne serait pas bien satisfait. De son côté, M. Macdonald semble bien décidé à avoir sa petite réponse, mais il n'a pas insisté pour aujourd'hui, et cet incident, que certains initiés croient rempli de conséquences, a passé à peu près inaperçu.

Le gros de l'après-midi a été employé à en finir avec la question de la réserve Saint-Pierre du Manitoba, dont il est question à chaque session depuis quelques années, et dont il a déjà été parlé dans les colonnes du *Devoir*. Il s'agit d'une réserve de 50 milles carrés qui fut retirée aux Indiens, sous l'administration Laurier, M. Oliver étant alors ministre de l'Intérieur. Certains financiers ayant jeté l'oeil sur les profitables terrains que contenait cette réserve, un agent fut chargé de négocier avec les Indiens la cession de la prairie, et à la suite d'une série d'habiles manœuvres, ceux-ci furent réunis à vingt-quatre heures d'avis dans un local tellement restreint qu'une moitié à peine des sauvages put y trouver place, tandis que les autres restaient au dehors. Pour tenter la cupidité enfantine des vendeurs, l'agent avait apporté avec lui une sacochette contenant cinq mille dollars, qu'il avait dû rapporter intacte si quelque un refusait de signer l'acte de vente qu'il avait préparé d'avance. Bref, les Indiens signèrent et reçurent environ cinq dollars de l'acre pour leurs propriétés. Or, c'était là leur faire perdre des sommes considérables, car même au moment actuel, où la valeur de l'immeuble a tellement diminué, ces terres valent encore au bas mot, à-ton dit aujourd'hui en Chambre, de 75 à 100 dollars l'acre.

D'autre part, nombre de sauvages furent complètement spoliés par des exploitiers qui leur firent signer des renonciations aux lieux et place de contrats de vente, et ils ne touchèrent rien du tout. Inutile de dire que cette affaire ne fut pas sans faire du bruit par tout le Manitoba, et particulièrement dans le comté de Selkirk, qui envoya au Parlement, en 1911, un député fédéral conservateur, M. Bradbury, avec la mission spéciale de faire redresser ce tort par le gouvernement fédéral.

Personne n'accuse M. Oliver de connivence, mais cette affaire nauséabonde s'est passée sous son administration, bien qu'il n'en ait eu connaissance, paraît-il, que par la suite.

Une conséquence inattendue de cette louche transaction fut que le

registreur local refusa de considérer comme valables les ventes et mutations de propriétés qui en résultèrent, et que, aujourd'hui, les propriétaires ou occupants de "sections" ou homesteads ne peuvent se procurer de titres de propriétés valables et définitifs, et peuvent être dépossédés, ou à tout le moins, être incapables de vendre ou d'hypothéquer leurs propriétés, même lorsqu'ils les ont pourtant acquises de bonne foi des occupants précédents. Il faudrait une législation du Parlement fédéral pour remettre toutes choses en ordre. Or, le gouvernement actuel, cédant aux incessantes réclamations de M. Bradbury, a fini par y consentir, mais à la condition que les bénéficiaires versent à la Couronne une compensation s'élevant à un dollar par acre de terre ainsi validé, soit 160 dollars par homestead. Il résultera de ces diverses sommes un total appréciable que le gouvernement touchera à titre de fidéi-commiss pour les Indiens dépossédés et qu'il tiendra à leur disposition à titre de remboursement partiel du dol qu'ils ont souffert.

M. Oliver et M. Pugsley se sont opposés assez vivement à cet arrangement, sous prétexte que le gouvernement cause ainsi un préjudice aux occupants actuels, qui ont déjà acquitté le prix d'achat de ces propriétés, et qui, par ailleurs, ne sont pas coupables de ce qui s'est fait autrefois. Mais le gouvernement, par la bouche de MM. Meighen, Doherty et Bradbury, a maintenu son attitude, fondée sur l'opinion qu'il est juste que les occupants, validés, fournissent une compensation pour la garantie parfaite qu'ils obtiennent pour les avantages qui en résultent pour eux. L'amendement Oliver a donc été écarté et la motion adoptée.

La Chambre a disposé ensuite de la motion d'ajournement pour la prohibition des liqueurs alcooliques, loi qui laisse à ce sujet toute latitude aux provinces. M. Sinclair a fait ajouter une clause permettant, cependant l'intervention du pouvoir fédéral, par son ministère de la Justice, dans les cas où les infractions dans une province prohibitionniste auraient été commises par des personnes relevant d'une autre province. Vers les dix heures, la motion Doherty a été adoptée par la majorité de 44 contre 29. Un menu incident est venu égarer la fin de la procédure. M. Lemieux, qui avait voté, avec le reste de l'opposition, en faveur d'un amendement, demanda à retirer son vote. Il en donna pour raison qu'il a convenu de "paier" pour les questions de genre avec le ministre des Postes, qui n'était pas à son siège aujourd'hui. "Or," explique M. Lemieux, "j'avais vu que cette motion était inscrite comme mesure du gouvernement et qu'elle provoquerait, par conséquent, un vote strict de parti, je me serais abstenu, vu l'absence de mon honorable ami."

Lemieux n'avait pas fini de parler de l'autre côté de la Chambre. M. Hazen s'écria qu'il se trouvait juste dans le même cas, à l'endroit de M. Pugsley. Il y avait donc compensation, et au milieu de l'amusement général, il fut décidé de laisser les choses en l'état.

La Chambre s'est ensuite formée en comité des subsides pour passer à l'étude des appropriations du ministère de l'Agriculture, présentées par M. Hazen, en l'absence de M. Burrell, qui est à réhabiter en Floride sa santé compromise par les blessures qu'il a reçues lors de l'incendie des édifices parlementaires. Au moment de l'ajournement, qui a eu lieu à onze heures et demie, M. Graham a demandé :

Ernest BILODEAU.

—A part la déclaration que doit faire demain le ministre de la Milice, quel sera le travail de la journée?

C'était donner de nouveau une forme officielle à la préoccupation générale. M. Hazen s'est contenté de répondre par une énumération des bills et des appropriations dont il sera question. Et à demain les affaires... épineuses.

Ernest BILODEAU.

TERRAINS DE JEU

L'Association des terrains de jeux fut fondée, il y a quelques années à Montréal. Est-ce un effet de la guerre qui paraît avoir fait passer toutes les oeuvres locales au second plan? Est-ce plutôt le mauvais vouloir de notre administration municipale qui a découragé les lanceurs de cet excellent mouvement? Nous n'en savons rien; mais il nous semble néanmoins qu'on parle de moins en moins, chez nous, de terrains de jeu, tandis que, par contre, dans les grandes villes américaines, à New-York, notamment, on s'en préoccupe chaque jour davantage.

Le docteur Boucher nous entre-tient naguère d'un projet lui tenant à coeur et qui, espérons-le, sera compris par les commissaires pour venir aider sa mise à exécution, en volant généreusement au directeur du bureau d'hygiène les fonds dont il aura besoin. Il s'agit des jardins de l'enfance.

Ce ne sont pas là, comme on pourrait le croire de prime abord, des classes enfantines, mais de véritables nurseries en plein air que l'on installerait au parc Lafontaine et aux autres endroits convenables. Les mamans pourraient y conduire les enfants encore au maillot, au temps des chaleurs. Ils passeraient partie de la journée à se dilater les pommoux avec de l'air certes moins infect que celui des taudis mal ventilés constituant nos seuls logements ouvriers. On nommerait une

ou plusieurs gardes-malades qui inculqueraient aux mères quelques notions rudimentaires de puériculture : alimentation des nourrissons, hygiène de la première enfance, etc.

Et cette oeuvre ardue, on le comprend aisément, d'excellents résultats. Elle renverrait à la maison, l'été fini, des enfants plus robustes et des mamans mieux outillées pour donner à ces tendres rejetons que la Providence leur a confiés, les soins infinis et délicats qu'ils exigent.

Voilà, si l'on peut s'exprimer ainsi, un projet de "terrains de jeu" pour les tout petits.

CE QU'ON PROPOSE A NEW-YORK

Mais les autres, ceux qui ont lâché le jupon maternel, qui gambadent, qui courent, qui font mille espiègleries et risquent, dix fois le jour, d'être broyés sous les lourdes roues d'un camion, qu'en fait-on, de ceux-là? On nous répondra que la ville a fait installer des trapezes, des balançoires, des tourniquets dans la plupart de ses parcs et dans certains terrains vacants pour la récréation des écoliers en vacances. C'est vrai! Mais ce n'est pas suffisant. D'abord l'enfance se lasse vite de ces jouets traditionnels et finit par les désertier; ensuite, peu de parents tiennent à laisser ainsi leurs enfants loin de leurs yeux, dans la promiscuité des parcs publics.

A New-York, on a imaginé quelque chose de mieux, s'il faut en croire un journal qui nous tombe sous les yeux.

Le grand danger pour les enfants ce sont les automobiles, les camions mécaniques de toute sorte. Pourquoi ne pas priver ceux-ci d'un certain nombre de rues pour le bien général de la communauté?

Et on a, tout de suite, lancé dans ce sens une campagne qui a grand chance de réussir. On demande la fermeture de certaines rues populaires, étroites, peu commodées pour la circulation, à certaines heures du jour. Dans ces rues, les enfants pourraient évoluer en liberté et sans aucun danger auprès du domicile de leurs parents, non loin de la surveillance si nécessaire de la mère.

On ne s'est pas contenté de cela. Le besoin est sans doute plus pressant à New-York, aussi, que dans nos faubourgs, que la moitié du Canada. Mais ce qui se fait là-bas en grand peut se pratiquer ici en miniature, d'autant plus que si l'enfant nous tient promesse et nous envoie les flots d'immigrants que certain grand journal nous prédit, la congestion ne tardera pas à se faire sentir chez nous comme à Gotham.

On a conçu aussi — et les journaux sollicitent pour cette campagne les concours des autorités municipales — un nouveau projet. La plupart des maisons de la métropole américaine ont une cour étroite attenante séparée de celle du voisin par une haute palissade, tout comme chez nous. On a imaginé d'inciter les propriétaires à jeter bas ces palissades qui entretiennent dans les cours l'humidité et le mauvais air et contre lesquelles s'adossent trop souvent des monceaux d'infacts détritiques. On réunira donc ainsi de grands terrains isolés des dangers de la rue. Pour les rendre à la fois salubres et agréables, il suffira de jeter, de ci de là, quelques touffes de gazon, et voilà, à portée des maisons, des terrains de jeu surs, où les enfants pourront prendre librement leurs ébats, tandis que les mamans auront trouvé plus d'air et plus de lumière, vu la disparition des immenses clôtures qui les auraient jadis.

Pour amorcer le mouvement, on demande aux propriétaires bien disposés, qui, en cas de guerre, devraient volontiers leur maison pour en faire un hôpital, de donner leur jardin ou leur cour pour en faire, sous une surveillance qui empêcherait les déprédations, un terrain de jeu afin que la grande ville ait plus tôt des citoyens robustes, préservés pendant leur jeunesse du vice, par de gais ébats, en plein soleil.

Le "Post", qui touche particulièrement à cette question, déclare que les colonies de vacances valent bien mieux que les terrains de jeu en ville. Il va sans dire, ajoute-t-il, qu'une portion infime des enfants des classes laborieuses pourraient profiter de celles-ci. Ce n'est hélas! que trop vrai. Mais nous ne pouvons nous faire, en terminant, que de rappeler l'existence, tout près de Montréal, d'une semblable colonie fonctionnant à merveille.

La fin des classes est proche. Bientôt, sans doute, on demandera au bureau des commissaires une subvention pour cette oeuvre. Qu'ils la donnent aussi généreuse que possible! Voilà de l'argent bien placé, pour lequel ils n'auront jamais à rougir aux enquêtes.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

CHANSON D'AVRIL

Réveillez-vous, gentils mugnets, mugnets blancs, réveillez-vous. Bientôt les coins d'ombre et les gazons humides vont faire dans l'herbe tendre des pelouses pour vos clochettes parfumées. Les vieux bancs rustiques sous lesquels vous cachez pour écorer tout revoir les hôtesses accoutumées, sans les vieilles grand'mères et les pousifs vieillards que l'hiver a emportés dans son linéol.

Ouvrez-vous, grands lis, grands lis pâles, ouvrez-vous. Les oiseaux aux gorges roses et au bec de nacre vont bientôt chercher vos calices purs pour y boire les gouttes de rosée malinale. Ouvrez vos corolles blanches, semblables à des cloches de satin diaphane. Bientôt vous ri-

Le Devoir quotidien à 50 sous pour six semaines

Le général Hughes s'expliquera aujourd'hui aux Communes, à propos de l'affaire Allison. L'enquête à ce propos va commencer dès la semaine prochaine, probablement. Il y aura bientôt de nouveaux développements importants, dans la question bilingue. L'Etat devra prendre des mesures, sous peu, pour empêcher la déconfiture du "Grand-Tronc-Pacifique" et pour aider au "Nord-Canadien". La campagne électorale, dans le Québec, va battre son plein dès la semaine prochaine et les élections auront lieu le 22 mai. Et la session fédérale devra se clore au cours de mai.

Tous ces événements importants, sur lesquels le "Devoir" sera en mesure de renseigner plus impartialement que qu'il que ce soit, dans la presse, ses lecteurs et le public en général, l'ont induit à accorder à ses amis et à ses lecteurs un abonnement spécial de six semaines, d'aujourd'hui au 1er juin prochain, à son édition quotidienne, par la poste, en dehors de Montréal. De la sorte, ils pourront faire lire notre journal à des gens qui ne le reçoivent pas habituellement et le leur faire mieux connaître.

Cet abonnement est de 50 sous pour cette période. Il est strictement payable d'avance et expire automatiquement le 1er juin.

Il faut s'inscrire au plus tôt, afin d'en profiter le plus vite possible. La situation exceptionnelle du "Devoir", en marge des partis politiques, est une garantie de l'information sérieuse qu'il donnera à ses lecteurs, sur tout ce qui se passera dans le domaine politique d'ici au 1er juin prochain.

vales de bronze vont jeter dans l'espace les échos joyeux des alléluias de Pâques. Parfumez l'air des parfums que vous êtes allés puiser aux fontaines éternelles où les grands lis blancs ne se jurent jamais.

Marguerites et paquerettes, étalez vos corolles sur les gazons tout reverdis. Les merles et les bouvreuils s'en viennent nous becqueter en guise de miettes de pain blanc; les amoureux et les amoureuses vont bientôt vous chercher pour demander à vos pétales prophétiques la solution de leurs problèmes d'amour et d'espoir... il m'aime, un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout... soyez bonnes aux amoureux, gentilles marguerites; et qu'en détachant de votre cœur d'or le dernier de vos pétales blancs, faites que ce soit toujours le moi beaucoup, qui remplisse de joie l'âme naïve et le cœur palpitant.

Déployez-vous, fougères, fougères tendres déployez-vous. Déroulez en gracieuses courbes vos lignes gracieuses et laissez briser les grands nids pleins d'ombre humide et des hermines enroulées de dentelles. Déployez vos panaches superbes au-dessus des ruisseaux clairs remplis de poissons sautillants et de glorieux argenteaux.

Revenez-nous, petits oiseaux, petits oiseaux, revenez vite. Les nids sont tristes d'être vides et vos sœurs les fleurs ornent les bocaux et les parterres de parures nouvelles pour vos petits. Mêlez vos chansons aux parfums des mugnets et faites-nous que vous avec un sur les plaines lointaines. Dites-m'en, dites-m'en, le monde de là-bas est-il meilleur que nous? Et les faibles sont-ils portés par le droit prisonnier? Vous qui planez au-dessus des lachetés humaines, n'avez-vous pas rencontré la justice et la concordie en route pour chez nous, sur les nuées du ciel?

Dilatez-vous, coeurs des hommes, coeurs humains dilatez-vous. Comme la terre, soyez généreux et donnez beaucoup de votre force et de votre vie à ceux qui comptent sur vous pour vivre. Comme le soleil, donnez à tous un peu de votre chaleur et de votre lumière. Le soleil plane sur tous parce que tous ont droit à la vie. Donnez à tous la liberté de croître et de grandir. Importez le soleil que sa lumière tombe sur la modestie fleur cachée au sur la rose superbe, pour qu'elle donne un peu de vie en réchauffant les coeurs. Dilatez-vous, coeurs des hommes, et mêlez vos nobles battements à la chanson d'avril que chante la nature, sous le soleil de Dieu.

Gilles de SAINT-LAUR.

BLOC - NOTES

Voyage de Pâques

Des centaines et des milliers de Canadiens se préparent au traditionnel voyage de Pâques à New-York. De plus en plus les emportent, demain et jeudi vers les Etats-Unis. Chaque année, ces voyageurs dépensent à New-York en frais d'hôtellerie, en achats de tout genre, des centaines de milliers de piastres. La campagne en faveur de l'article canadien devrait empêcher ces gens froids dans les grands magasins américains, pendant le temps de Pâques. Il y a ici des marchands capables de leur vendre, à un prix raisonnable, la plupart des articles qu'ils s'en vont acheter à New-York et à Boston, soit par snobisme, soit parce qu'ils ignorent les occasions que leur offrent nos magasins canadiens, dans nos journaux. D'autant qu'en achetant ici ce dont ils ont besoin, au lieu d'aller l'acheter aux Etats-Unis, ils contribueraient à la prospérité générale. Ce n'est pas le temps d'exporter notre argent, au bénéfice d'une nation qui en fait déjà énormément, alors qu'ici les marchands sont en état de satisfaire leurs clients. Tout compte fait, quand les voyageurs canadiens qui fréquentent les magasins américains ont payé des frais de douane considérables — oscillant de 35 à 40 pour cent — sur leurs achats, elles leur reviennent tout aussi cher, sinon plus, que ce qu'ils achète-

raient ici. Mais voilà; ces acheteurs escomptent le manque de surveillance de nos douaniers. Il en est pourtant à qui l'aventure coûte parfois cher. Le plus sage, c'est de dépenser son argent en territoire canadien et dans la province, autant que possible.

Dettes municipales

En 1908, la dette de Montréal était de \$31,226,000. En 1916, elle est de \$100,000,000, le triple, et la population de la ville n'a augmenté que d'un tiers. Cela prouve, conclure sommairement, mais avec justice, qu'il y a eu du gaspillage et du coulage, dans notre administration. La ville est aujourd'hui moins bien entretenue qu'elle ne l'était alors. Les traitements et le nombre de nos administrateurs et de nos fonctionnaires ont crû, eux aussi. Et quand, en 1908, nos frais d'administration étaient de \$6,750 par jour, ils sont aujourd'hui de \$25,000, quatre fois plus. On voit quelles réformes considérables il y a à faire. La vague de prospérité factice d'avant la guerre a rendu fous nos administrateurs, et les contribuables aussi, qui les ont laissés gouverner à leur guise; et maintenant qu'il faut des impôts additionnels, tout le monde crie. Il est étonnant de surveiller de près nos affaires municipales, avant aujourd'hui. Elles ne seraient pas ce qu'elles sont.

Détails

Robert Hazelton, qu'un groupe de *British-Born* de Tordmorden, Toronto, a fait lyncher, à cause de la lettre qu'il écrivait récemment au sénateur Choquette, sur le compte des immigrés que nous a envoyés la *Church Army*, depuis 1901, a trois fils sous les armes, dont un au front, et deux dans les régiments qui traverseront bientôt l'Atlantique. Il a fait lui-même la campagne du Nord-Ouest, il y a trente ans, et il a été membre de la gendarmerie royale au cheval, dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi ceux qui voulaient le lyncher, parce qu'il s'est exprimé vertement sur le compte de certaine catégorie de nos immigrants, il y a certes peu de gens qui aient des états de service militaire comparables aux siens, et il n'y a peut-être pas qui aient autant de leurs à la guerre, ou sous les armes, présents, que lui. La manière dont il a tenu tête à ses assaillants démontre du reste qu'il a le courage de ses opinions.

Se lever tôt...

Le baron d'Estournelles de Constant, un ancien pacifiste français, de retour d'un voyage en Grande-Bretagne, loue celle-ci de ce qu'elle fait pour la guerre, mais lui adresse, en terminant, ce reproche : "Elle ne fait pas encore assez de munitions et cela vient peut-être de ce que ses artisans, au lieu de se lever tôt, flânent encore une heure ou deux, tandis que les Français, eux, sont à l'ouvrage dès le premier filet de lumière matinale". Se lever tôt paraît être une qualité peu répandue en Grande-Bretagne. Elle ne s'est guère plus dans maints autres pays, — à commencer par le nôtre.

Patronage

M. Rhodes, le vice-président des Communes à Ottawa, déclarait dans une récente conférence des questions de patronage, absorbant les deux-tiers du temps des chefs de partis et des députés; et il notait qu'un député de ses amis, représentant un collège électoral de 5,000 électeurs, a eu 2,000 demandes de places, de ses gens. Il en exprimait son dégoût. Ce que M. Rhodes dit et ressent cadre absolument avec les déclarations de M. Monk, peu de temps après son arrivée au ministère des Travaux Publics. "Tout le monde a donc la manie du fonctionnarisme", disait-il une fois à un journaliste, auquel il déclarait avoir reçu, en un seul jour, près de 544 demandes de positions dans les bureaux de l'Etat. Il y a là de quoi décourager ceux qui veulent faire de la politique pour le bien public et non pour servir des intérêts particuliers.

G. P.

FRANCE

LES TEUTONS
SONT BALAYES

LES TROUPES FRANÇAISES RE-
POUSSENT UNE ATTAQUE DE
L'ENNEMI S'ETENDANT DE LA
MEUSE A DOUAMONT ET
LUI INFLIGENT DE LOURDES
PERTES.

Londres, 18. — Les Allemands
ont de nouveau dirigé une violente
attaque contre les positions fran-
çaises comprises entre la Meuse et
Douaumont. L'artillerie française
a repoussé, mais ils ont pris
pied dans une petite section de
bois de Châtaignier. Les assaillants
ont éprouvé des pertes considéra-
bles sur ce front de 2 milles et demi.

Au nord-ouest de Verdun, les
Teutons ont continué à bombarder
violamment la colline 304 et la se-
conde ligne des Français dans cette
région, probablement avec l'inten-
tion de lancer à l'attaque leur in-
fanterie pour tenter de s'emparer
de ces importantes positions, clefs
de la forteresse à l'ouest.

Sur le reste du front français il
y a eu des bombardements et une
lutte à coups de mines, entre l'Aisne
et l'Oise, dans la région de Beuvrai-
gnes et de Lassigny, au nord de la
Harasée, dans l'Argonne et à Vau-
quois.

Dans le cours de la nuit du 16 au
17, les avions français ont jeté 22
obus sur les gares de Nanthoël et
de Brielleux, 15 sur Etain et dans
un brouillard dans la forêt de Spin-
court, 8 sur les cantonnements à
Vieville et à Thillot, au nord-ouest
de Vigneulle.

Sur le front anglais, il y a eu un
violent bombardement dans les en-
viron de Voormezelle et de Dicke-
busch, et dans la région comprise
entre S. Eloi et le canal d'Ypres.
Commines, l'artillerie a également
déployé une certaine activité de
part et d'autre dans la région d'Hé-
buterne, entre Carnoy et la Somme
et aussi près de Souchez et de
Noeux-Mines. Il y a eu des opé-
rations de sape dans le secteur de
Holzollern.

Une grande activité aérienne a
marqué la journée d'avant-hier.
Une machine anglaise a disparu.

GRANDE BATAILLE PROCHAINE
A YPRES

Londres, 18. — Tout fait présager
des opérations de grande envergure
sur le front anglais, dans la région
d'Ypres. Pendant des semaines la
lutte de mines a été très active à S.
Eloi, juste au sud d'Ypres. Cette ac-
tivité se fait entendre, mais de-
puis vingt-quatre heures on opère
un farouche bombardement dans ce
secteur.

Les listes des soldats mis hors
de combat étant fort remplies de-
puis dix jours, surtout de noms d'of-
ficiers, ce fait accroit la conviction
générale au sujet de l'imminence
d'une grande bataille.

LES BELGES SONT A LEUR
POSTE

Paris, 18. — Une dépêche du Ha-
vre à l'agence Havas dit qu'une no-
te semi-officielle belge dément les
assertions des Allemands qui pré-
tendent que les effectifs de l'armée
belge ont été réduits au sixième de
leurs forces primitives et que les
vieux ont été complés par des sol-
dats allemands.

La note déclare que l'armée bel-
ge occupe un secteur du front, que
son moral est excellent et qu'elle
n'a qu'un désir : avoir l'occasion
de prouver à l'ennemi sa supé-
riorité.

ALLEMAGNE

LE DISCOURS
DE BETHMANN-
HOLLWEG

C'EST LA PREMIERE MANIFESTA-
TION OFFICIELLE ALLEMANDE
CONCERNANT LA PAIX.

Londres, 18. — Le correspondant
du "Morning Post" à Budapest en-
voit la déclaration suivante qui au-
rait été faite à Budapest par le comte
Julius Andrássy, ancien premier
ministre de Hongrie, au sujet du récent
discours de Bethmann-Hollweg :
« Ce discours est pour le moment la
première manifestation officielle al-
lemande concernant la paix. L'attitude
de l'Allemagne est très nettement dé-
finie exprimant ce qu'elle veut de la
Russie, ce qu'elle n'exige pas de la
France, ce qu'elle a l'intention de faire
de la Belgique, en même temps que
ses vues sur les colonies.

Ce discours constitue une base sur
laquelle les négociations peuvent
s'entamer et laisse la porte ouverte
aux contre-démarches. Chacune de
ses remarques porte en elle le germe
de développements ultérieurs et la
base de discussions.

Si les Français voulaient en com-
prendre les termes sans parti pris, ils
verraient que l'Allemagne ne déman-
de qu'à sauvegarder ses frontières. Le
chancelier ne demande pas l'annexi-
on de la Belgique, mais seule-
ment que la Belgique ne devienne pas
le rempart des forces anglo-françaises,
d'où elles pourraient s'abattre sur
l'Allemagne. La demande d'indem-
nité à la France a été laissée de côté.

Quant à ses colonies l'Allemagne
demande qu'elles lui soient rendues.
Elle ne demande même pas qu'elles
lui soient rendues immédiatement
toutes et ne considère que la possibi-
lité d'en conserver quelques unes.

VICTIME DE SON
IMPRUDENCE

Québec, 18. — M. le juge Beilieu
a débouté, hier, la poursuite en ré-
clamation d'une compensation de
\$12,000 intentée contre la compa-
gnie du C.P.R. par la veuve de M.
Samuel Minay, de Sainte-Foye, qui
fut tué par un convoi, à la traversée
à niveau de la route des Bell. Le
juge en est venu à la conclusion
que l'accident était dû uniquement
à l'imprudence de la victime.

ANGLETERRE

LE CABINET
EN DESACCORD

LES MINISTRES NE PEUVENT
PAS S'ENTENDRE SUR L'ATTI-
TUDE QUE DOIT PRENDRE LE
GOUVERNEMENT AU SUJET DE
LA CONSCRIPTION.

Londres, 18. — Jusqu'à minuit, les
décisions prises par le cabinet à sa
réunion d'hier après-midi, touchant
la conscription, sont demeurées se-
crètes. Et bien que les ministres soient
allés leur train pendant la soirée, et
que la rumeur ait parlé d'un désac-
cord au sein du ministère, on croit
que M. Asquith devra lever aujour-
d'hui le voile qui recouvre les déli-
bérations de Downing Street.

Les bruits semblent s'accroître
sur un point, à savoir que la réunion
des ministres n'a pu les mettre com-
plètement d'accord sur l'attitude
que le gouvernement va prendre.
L'opinion que M. Lloyd George de-
meure mécontent du projet formulé
par M. Asquith et approuvé par la
majorité de ses collègues persiste
fortement, et l'on donne à entendre
que M. Bonar Law et lord Curzon,
faisant valoir des principes d'un
ordre et poussés par des mo-
tives différents, se résoudront peut-
être à offrir leur démission.

Une pareille décision prise simu-
lément par un ministre libéral, le
ministre des munitions, et par l'an-
cien chef de l'opposition fournirait
un curieux exemple des anomalies
d'un cabinet de coalition. Les libé-
raux ministériels, qui n'ont jamais
douté de la loyauté absolue de M.
Bonar Law à l'égard du gouverne-
ment de coalition, regretteront vive-
ment sa démission, si elle vient à se
produire dans les circonstances ac-
tuelles. On verrait surtout dans cet
événement une conséquence des dif-
ficultés qui assiegent un cabinet de
coalition dans un parlement qui,
nonobstant la prétendue trêve poli-
tique, n'en subit pas moins l'influen-
ce du régime des partis.

On tient de source très sûre que
M. Lloyd George a pris l'attitude sui-
vante : Si le gouvernement ne trouve
pas les moyens de fournir tous les
hommes que le conseil de guerre re-
garde comme nécessaires, alors le
ministre se retirera. Il est évident
que cela ne signifie pas nécessaire-
ment que M. Lloyd George a l'inten-
tion de démissionner sur-le-champ.
Cela le laisse libre de déterminer
en aucun temps si les mesures pri-
ses par le gouvernement donnent
des résultats suffisants. Si ces in-
formations donnent une juste idée
de l'attitude de M. Lloyd George, sa
conduite sera vraisemblablement
l'objet de vives critiques.

LA PRESSE ATTAQUE LE GOU-
VERNEMENT

Londres, 18. — Hier, date fixée par
le conseil du cabinet afin d'en venir
à une décision finale, au sujet de
l'enrôlement des hommes mariés, les
attaques dirigées contre le gouverne-
ment par les journaux favorables
à la cause de la conscription ont at-
teint leur point culminant de violence.

Les prétendues bêtises du
gouvernement (Anvers, Dardanelles
et Mesopotamie), ses supposés er-
reurs et atermoiements relativement
au service d'aviation et des munitions
ont été passés en revue et
comparés à la parfaite organisation
qui régit dans les contrées enne-
mies. Le correspondant du "Times"
publie un article accompagné d'une
carte géographique démontrant
l'exacte position des énormes forces
allemandes massées le long du front
anglais, dans les Flandres, en Fran-
ce et en Italie, et tirant la conclusion
que la Grande-Bretagne manque encore de
réserves nécessaires advenant le cas
d'une grande attaque.

Ces journaux préconisent ouverte-
ment le renversement d'un minis-
tre au-dessous de sa tâche, et en-
couragent les députés à profiter des
prochains débats pour forcer le
gouvernement à appliquer le service
obligatoire aux hommes mariés ou à
se démettre.

Des murmures voulaient, hier, dans
les couloirs du parlement, qu'il y
eût de graves dissensions dans le
cabinet et que plusieurs ministres
tenants du service universel fussent
sur le point de démissionner.

Selon les meilleures informations,
la conscription ne sera pas appli-
quée aux hommes mariés et les me-
sures adoptées seraient conformes
aux données déjà indiquées dans les
déclarations de la Presse Associée.

Après le conseil de guerre, le pre-
mier ministre Asquith a en une au-
dience avec le roi Georges, afin
d'instruire le roi de la nature des
décisions adoptées.

RUSSIE

A SEIZE MILLES
DE TREBIZONDE

Petrograd, via Londres, 18. — Ayant
occupé les positions fortifiées des
Tours sur la rive gauche de la Kara
Dere, sur les côtes turques de la mer
Noire, les forces russes ont traversé
la dernière série d'obstacles naturels
le long de la côte, dont les avantages
défensifs avaient été renforcés par
les Turcs. De cette manière elles sont
entrées dans le voisinage immédiat
des fortifications de Trebizonde.

Les Russes ne sont plus qu'à 16
milles de la ville de Trebizonde et il
n'y a aucune défense sur le chemin,
quoique depuis la chute d'Erzeroum,
les Turcs aient fait l'impossible pour
perfectionner le système défensif des
fortifications de Trebizonde et nient
grandement augmenté la garnison,
qui contient maintenant, dit-on, trois
divisions complètes.

La flotte russe a beaucoup aidé à
la capture de la position Kara Dere,
qui nécessitait le passage d'une ri-
vière rapide particulièrement gon-
flée et agitée à cette époque. Un vi-
goureux bombardement de la part de
la flotte de la mer Noire a causé la
destruction des fortifications turques
et fut suivi d'une attaque d'infanterie
qui ne rencontra qu'une faible ré-
sistance.

Les Turcs opposent toujours une
vive résistance aux forces russes opé-
rant contre Baïburt, à 60 milles nord-
ouest d'Erzeroum; les Russes sont
victorieux dans cette bataille, ils
pourront unir leurs deux groupes

NOS SOLDATS

RETOUR
D'INVALIDES

TREIZE SOLDATS DE MONTREAL,
TOUS BLESSES, SONT DESCEN-
DUS, HIER, A QUEBEC. — L'UN
D'EUX A ETE BLESSE A LA
JAMBE EN VOULANT SECOU-
RIR SON FRERE TUE A MES-
SINES.

Dans le groupe des blessés et des
invalides qui sont descendus, hier
soir, à Québec, il y avait treize hom-
mes de Montréal, neuf de Kingston
et un d'Ottawa. Celui de ceux-là dont
nous voulons parler est un jeune
homme à peine au-dessus de dix-
huit ans, Emile Saint-Louis, 225, rue
Charlemagne, qui joignit le 22ème
bataillon canadien-français avec son
frère jumeau, Paul, mort glorieuse-
ment au champ d'honneur, à la ba-
taille de Messines. Notre petit com-
patriote a reçu, en voulant sauver
son frère, au cours du même com-
bat, trois balles dans la jambe. Voilà
comment il raconte cette charge qui
a couvert de gloire le 22ème bataillon
et où près de cinq cents de nos
frères ont été tués ou blessés :

"J'étais dans la même compagnie
que mon frère. Comme nous avan-
cions sous le feu de l'ennemi, je le
vis s'abattre par terre. Je m'élançai
pour le secourir, mais il n'avait plus
besoin d'aucune aide, une balle lui
avait traversé la tête. A ce moment,
je me sentis atteint à mon tour et je
tombai. Après avoir passé par
différents hôpitaux de seconde li-
gne, je terminai ma convalescence à
l'hôpital écossais de Belfast, où j'étais
le seul Canadien-français de l'établissement."

TROIS MONTREALAIS HORS DE
COMBAT

Ottawa, 18. — Le lieutenant Frank
Albert Fortier, du Corps de Génie,
est rapporté blessé sur la liste des
hors de combat de minuit qui com-
tient 67 noms. Trois autres Mont-
realais figurent sur cette liste. Ce
sont : Francis Jos. Hayes, 55 che-
min Overdale, mort de ses blessures;
Bruce Elder, Manizies, Parc
Greenfield, S.-Lambert, porté bles-
sé; et James Laybourne, 30 rue
Knox, aussi blessé. L'adresse du
lieutenant Fortier est 404 rue Mel-
calle, Westmount.

Les 67 sont répartis en trois tués
au feu, quatre mort de leurs bles-
sures et 58 blessés.
Nous relevons les noms d'autres
Canadiens de la province: Herbert
Banks, Sherbrooke; Edouard D.
Fournier, Lac Mégantic; Que-
bec, Rochefort, Châteauguay; Jos-
phé Thourin, S.-Thomas de Bas-
siet, tous blessés.

OUVERTURE DE L'HOPITAL
LAVAL NO 4

Londres, 18. — Sir George Per-
ley, faisant fonctions de haut com-
missaire pour le Canada, a fait, sa-
medi dernier, les honneurs de l'hô-
pital stationnaire Laval No 4, au
président de la république françai-
se. Cet hôpital, sous le commande-
ment du lieutenant-colonel Mil-
neuil, est établi à Saint-Cloud, et
venait de recevoir pour son ouver-
ture 155 blessés de Verdun.

L'ouverture eut lieu sans apparat.
M. Poincaré, en l'absence de l'am-
bassadeur lord Bertie, fut reçu par
lord Granville, chargé d'affaires,
sir George Perley, le chirurgien en
chef James M. Philippe Roy, com-
missaires du Canada à Paris, et M.
Goffroy Langlois, commissaire du
gouvernement de Québec en Bel-
gique.

Après les souhaits de bienvenue
présentés au président par sir George
Perley, M. Poincaré passa deux
heures avec les blessés, s'entrete-
nant familièrement avec eux, et
éprouvant quelques croix de guerre.

LE MAJOR ROBINSON A VALCAR-
TIER

Le major F. G. Robinson, du 58ème
Fusiliers de Westmount, a reçu le
grade de major et le commandement
du camp de Valcartier, qui s'étend
vers la fin de mai ou le début de
juin. Ce sera un poste important, et
s'attend à ce qu'il y ait 50,000 sol-
dats dans le grand camp pendant la
saison d'entraînement.

Le major Robinson partira pour
Valcartier vers le 15 de mai pour
quel que soit prêt à l'ouverture.

AU 206EME ET AU 163EME

Le lieutenant-colonel T. Pagnoulet
se montre très satisfait du recrute-
ment qui porte à 400, aujourd'hui,
l'effectif du 206ème bataillon cana-
dien-français. Il y a 350 hommes
aux baraquements de la rue Guy, les
autres étant occupés au travail d'en-
rôlement dans les quatre comtes qui
leur ont été désignés pour cela.

Quant au régiment des "Poil-au-
Pattes", sous les ordres du lieute-
nant-colonel Desrosiers, du lieute-
nant-colonel Desrosiers et du major
Asselin, il aura bientôt rempli ses
cadres. C'est peut-être le premier
bataillon qu'on forme depuis la
guerre en si peu de temps. Il sera
certainement sur pied avant de par-
tir pour Valcartier.

opérant le long des côtes et à l'ouest
d'Erzeroum de telle manière que tous
les efforts des Turcs pour s'opposer
à l'avance russe seront vains.

Le communiqué officiel suivant a
été publié hier soir :
"Sur le front de la Dvina, l'artillerie
ennemie a dirigé son feu contre la
tête de pont d'Iskoul et contre nos
positions sur Dvinsk au sud de Gar-
novka. Les quils d'artillerie ont été
particulièrement intenses au sud-
est de la Dvinsk entre les lacs Miaz-
ziol et Narocz."

"L'ennemi emploie des avions
portant sur leurs ailes nos cercles
distinctifs."

"En Galicie, dans la région de la
Stripa, nous avons repoussé plusieurs
attaques ennemies."

"Front caucasien — Dans la région
des côtes nos troupes, après occupa-
tion de Surmenek, poursuivent l'en-
nemi en retraite et ont ainsi atteint
le village de Arzene Kaness, environ
onze milles et quart à l'est de Trebi-
zonde."

"La bataille se continue avec avan-
tage pour nous dans le bassin du
Haut-Tchouk."

CHOSSES MUNICIPALES

FLEURS ET
CHIFFRES...

AU MILIEU D'UN PARTERRE DES
PLUS ODORANTS, MAIRE, COM-
MISSAIRES ET ECHEVINS
INAUGURENT LE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL, EN CAU-
SANT FINANCES.—M. HUSHION
MAIRE SUPPLEANT.

Ce qui flattait le regard, hier
après-midi, à la séance inaugurale
du conseil, c'était, vu la saison pri-
marière encore si ingrate, toutes ces
jolies inutilités qui nous viennent
des serres chaudes : le fauteuil du
maire, ceux des commissaires et
des échevins, le nombreux public
féminin qui faisait une couronne
des plus gracieuses à Son Honneur,
les galeries, tout disparaissait pres-
que entièrement sous les fleurs aux
espèces et aux nuances les plus va-
riées.

Avant été placés en forme de U
renversé devant le fauteuil du mai-
re, Sa Grandeur Mgr G. Gauthier et
M. l'abbé Elie Auclair, Madame Mé-
déric Martin, sir Frederick et lady
Taylor, M. et Mme Gault, M. et Mme
Raoul Grohé, M. et Mme Léo
Doyon, M. et Mme Fouchard, Mme
E. W. Villeneuve, Mme A. G. Ross,
Mme et Mlle Amey, le sénateur C.
grain, M. Ludger Gravel, président
de la Chambre de commerce, M. J.
A. Vaillancourt, le maire Tremblay,
de Maisonneuve, M. Jos. Versailles,
maire de Montréal-Est, ainsi que les
échevins Dubeau, madame et mado-
moiselle Dubeau, l'échevin Larivière
et Mme Larivière, l'échevin Turcot
et Mme Turcot, l'échevin Ward et
Mme Ward, l'échevin Boyd et Mme
Boyd, l'échevin O'Connell et Mme
O'Connell, l'échevin Elie et Mme
Elie, l'échevin Létourneau et Mme
Létourneau, l'échevin Brodeur et
Mlle Brodeur, l'échevin Lamarre et
Mme Lamarre, l'échevin Lafortune
et Mlle Lafortune, l'échevin Blum-
enthal et Mme Blumenthal, l'éche-
vin Rubenstein, Mme et Mlle Ruben-
stein, l'échevin Denis, Mme Denis,
l'échevin Vandaele, Mme et
Mlle Vandaele, l'échevin Hushion et
Mme Hushion, l'échevin Macdonald
et Mme Macdonald, l'échevin May-
rand et Mme Mayrand.

La séance commence à trois heu-
res précises. Trois faits l'auront
caractérisée : les discours du maire,
du commissaire Villeneuve et du
"leader" du conseil, l'échevin Lar-
vière.

LE MAIRE

Dans son discours, le maire re-
merciera d'abord les électeurs de
Montréal de l'honneur qu'ils vien-
nent de lui faire, ainsi que les da-
mes qui assistent à la séance inau-
gurale du nouveau conseil; dit en-
suite que la guerre, qui se termine
par la victoire des armées de
l'Allié, fait subsister depuis 1914 un
état de choses malheureux auquel,
il espère, la population fera dignement
face; passe par une transition
naturelle à "la brèche faite dans le
trésor municipal" dont il signale
les multiples causes : extravagances,
dépression des affaires, diminution
des revenus, etc.; avertit les com-
missaires et les échevins qu'ils se-
ront bientôt appelés à statuer sur
les meilleurs moyens à prendre
pour combler le déficit; donne
quelques chiffres, celui qui a trait à
la dette de la ville, au 31 décembre
1915, étant de 93 millions de piastres,
déclare que les seuls travaux
qui pourront être exécutés cette an-
née sont ceux qui n'ont pas été ter-
minés en novembre 1915; réitére
que la ville n'a aucun pouvoir d'em-
prunt; espère que le rôle d'évalua-
tion s'augmentera, sans quoi, la vil-
le se trouvera dans l'imposse où
elle s'agit maintenant; conseille la
plus stricte économie; signale les
questions importantes qui devront
être discutées également par la nou-
velle administration : abolition des
passages à niveau, uniformité des
tarifs pour l'approvisionnement de
l'eau par l'acquisition de la "Moni-
real Water", déplacement des abai-
toirs, reprise des négociations avec
la compagnie des Tramways, ap-
provisionnement plus facile et à
meilleur marché de la population
du nord par l'établissement d'un
nouveau débouché pour les pro-
duits de la campagne; concentration
populaire au sujet du maintien ou
de l'abolition du système adminis-
tratif par deux corps, nassation ou
perfectionnement des règlements
nécessaires à la bonne administra-
tion de la ville; enfin remercie le
personnel de l'hôtel de ville et lui
annonce le "congé bien mérité" de
Pâques.

M. VILLENEUVE

Pour faire suite aux remarques
du maire au sujet des finances de la
ville, le commissaire Villeneuve dit
qu'il s'était pleinement rendu com-
pte en 1908 de la gravité de la situa-
tion : la population de Montréal
était alors de 400,000 âmes, sa dette
de \$31,228,712. Aujourd'hui cette
dernière est de \$100,000,000. Se
rend-on compte que sur cette dette
nous payons actuellement, par jour,
en intérêt, la somme de \$12,000,00,
et que nous dépensons en salaire un
montant de plus de \$12,500 ?

Pourquoi, demande M. Villeneu-
ve, les citoyens ont-ils toléré que
cet état de choses continu ? Vent-
ils enfin se rendre compte de la
grave responsabilité qui leur incom-
be ?

Je tiens à dégager ma responsabi-
lité pour tout ce qui s'est fait dans
le passé.

Je constate que pour alléger notre
ville du fardeau de la dette qui
l'écrase, pour voir, comme je le de-
mandais d'ailleurs aux élections de
1914 et de 1916, à ce que les compa-
gnies d'utilité publique qui se ser-
vent de nos rues sans aucune con-
tribution, versent à la cité un pour-
centage des recettes fabuleuses
qu'elles prennent dans les poches
du peuple, et pour placer l'adminis-
tration municipale sur une véritable
base d'affaires, il nous faudra con-
centrer tous nos efforts.

Notre tâche offre bien des diffi-
cultés, mais j'ai trop foi dans le
bon esprit qui anime chacun des
membres de cette nouvelle adminis-
tration pour ne pas croire que l'har-
monie sera la note dominante de
nos délibérations. Et, dès aujour-
d'hui, je demande à chacun d'en-

DES ACRES DE PLAISIR

RECOUVERTS DE MEUBLES DE TOUTES SORTES

- Font l'admiration de toutes les personnes qui visitent notre magasin.
- Un simple billet de tramway vous fera voir les produits de quarante-huit manufactures de meubles.
- Pour n'avoir pas de reproches à vous faire, visitez notre vaste exposition avant de choisir ailleurs.
- La satisfaction d'avoir une maison bien meublée ne vaut-elle pas un billet de tramway?

Palais
de l'ameu-
blement.

M. Valiquette

OUVERT
LE SOIR

471-477 RUE STE-CATHERINE EST

Marché aux Immeubles



48 rue S.-Jacques

VENTE A
L'ENCAN

Mercredi, 26 avril 1916

A 10.30 A. M.

— au —

Marché aux
Immeubles

IN RE— L. M. LEFEBVRE, Limitée

Faillis

Nous avons reçu instruction par le soussigné de vendre à l'encan public

Les propriétés ci-dessous et sans réserve.

10.—La propriété située au No 396 Rachel Est et connue sous le No du cadastre (22) de la subdivision 134 et 135 du village Saint-Jean-Baptiste, mesurant 44 pieds 6 pouces de front par 92 de profondeur en brique solide, solives en acier de trois étages, le tout de première classe.

20.—La propriété située au No 88 Châteaubriand et connue sous le No 12 de la subdivision No 192 et 193 du village Saint-Jean-Baptiste, 3 étages brique et bois, mesurant 40 x 44 pieds.

30.—La propriété située au No 366 Châteaubriand et connue sous le No 12 de la subdivision Nos 213 et 214 du village Saint-Jean-Baptiste, mesurant 44 x 56 pieds 6 pouces, servant d'écurie.

Pour plus amples informations, s'adresser

MAIN 3188 ALEX. DESMARTEAU, Liquidateur, 60 Notre-Dame E.

CLERMONT & LABROSSE, Encanteurs.

ENCAN

IN RE

J.-A.-E. PLANTE

INSOLVABLE

POUR ETRE VENDU A L'ENCAN

AU MARCHÉ DES IMMEUBLES

LUNDI, 24 AVRIL 1916 à 11 hres a. m.

Six lots de terre situés sur la Terrasse David, dans la paroisse du Sault au

Recollet, connus et désignés sous les numéros 10, 11, 12, 13 et 14, des plan et livre de révol officiels de la dite paroisse du Sault au Recollet, avec les bâtiments dessus construits et l'usage de la Rue, portant le nom de la Rue Benoît, qui conduit du chemin Public à la Rivière des Prairies.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, appartenantes ou occultes, attachées au dit immeuble.

Remarque : Un cottage bâti sur deux lots, sur le Boulevard Gouin, côté nord, vacant, en bois, lambrissé en déclin, couverture en toile, sept appartements, deux cuisines, deux salles de bain, 22 et cuisine d'été. Aussi garage sur le dernier lot. Dimensions 12 x 20, couvert en toile. Superficie des six lots, 12,636.

Pour plus amples informations s'adresser à

</

LA VIE SPORTIVE

UNE BONNE SAISON DANS LA CAPITALE

LES ORGANISATEURS DU CLUB DE CROSSE OTTAWA SONT CONFIANTS DANS LE SUCCES DE LEUR ENTREPRISE. — LES CARTES DES MEMBRES S'ENLEVENT RAPIDEMENT.

Ottawa, 18. — L'organisation du club Ottawa est maintenant complète et on n'attend que la température soit plus favorable pour se mettre à l'œuvre et monter une équipe qui fera honneur à la capitale dans les séries de la National Lacrosse Union, le circuit le plus prospère qu'il y ait au pays.

Les organisateurs du club local sont confiants dans le succès de leur entreprise. Il est certain que la capitale a été durant de longues années le rendez-vous de toutes les équipes du jeu canadien. On se rappelle des Carson, des Ketchum, des Devine, des Bissonnette, des Pouliotte, des Westwick, des Hutton et autres citoyens qui ont maintenu Ottawa en tête des cités sportives.

Ottawa a toujours été le foyer du sport et ce n'est que depuis quelques années que son prestige a diminué.

Le comité des avisés se réunira pour étudier les diverses questions. Les membres feront probablement l'élection des officiers et on mentionne déjà comme président actif du nouveau club un ancien joueur de crosse et un homme d'influence aujourd'hui, le commissaire Kent.

Kent était dans son temps le roi des athlètes; c'est un homme de jugement qui pourrait diriger avec précision le navire Ottawa. Cet honneur lui revient.

Plusieurs autres noms sont mentionnés dans les milieux sportifs, mais il est généralement admis que tous les officiers seront élus par acclamation.

Les cartes de membres s'enlèvent rapidement. Le trésorier, Ernie Butterworth déclare qu'il en a une certaine de placés et que les demandes affluent. Le prix du billet est de 85 et le détenteur sera admis à toutes les parties de la National

Lacrosse Union-jouées à Ottawa cet été.

S'il y a quelque moyen, le nombre des membres ne dépassera pas 200, ce qui assurera un revenu de mille dollars avant l'ouverture de la saison.

Les organisateurs croient que ce montant suffira aux dépenses de la première année.

La décision des directeurs d'opérer un club sur des bases purement amateuses a rencontré l'approbation du public en général; les dépenses ne seront donc pas élevées et au cas où la situation financière prendrait une mauvaise tournure, l'équipe ne serait pas réduite à la banqueroute.

Les vétérans, Jack Shea, Johnny Powers, Bouse Hutton, Billy Starrs ont promis d'endosser l'uniforme, quand bien même ce ne serait que pour prêter main-forte aux jeunes.

Il est probable que Claude Lascelle, Paul Sarrazin, Jimmy Dooley, Georges Dussault, Clint Benefield, Angus Dufford, Harry Westwick et autres athlètes bien connus seront à l'œuvre lorsque le pare Lansdowne sera en bon état. Powers ajoute qu'il sera là le premier.

Le comité ne devrait pas rencontrer de difficultés dans le choix d'une équipe. Les locaux auront tous les joueurs de l'Est de l'Ontario à leur disposition; il y a d'ailleurs assez d'étoiles en ville pour faire la soupe chaude aux champions.

Bouse Hutton compte sur une vingtaine d'hommes au premier exercice. Le succès du sport à Ottawa dépendra des joueurs eux-mêmes. La gérance ne se mettra pas à la recherche d'athlètes; ceux qui ont l'intention d'endosser l'uniforme n'ont qu'à se présenter et s'ils prouvent leur habileté, ils mériteront leur place sur l'équipe.

Le comité des avisés se réunira pour étudier les diverses questions. Les membres feront probablement l'élection des officiers et on mentionne déjà comme président actif du nouveau club un ancien joueur de crosse et un homme d'influence aujourd'hui, le commissaire Kent.

Kent était dans son temps le roi des athlètes; c'est un homme de jugement qui pourrait diriger avec précision le navire Ottawa. Cet honneur lui revient.

Plusieurs autres noms sont mentionnés dans les milieux sportifs, mais il est généralement admis que tous les officiers seront élus par acclamation.

Les cartes de membres s'enlèvent rapidement. Le trésorier, Ernie Butterworth déclare qu'il en a une certaine de placés et que les demandes affluent. Le prix du billet est de 85 et le détenteur sera admis à toutes les parties de la National

Lacrosse Union-jouées à Ottawa cet été.

S'il y a quelque moyen, le nombre des membres ne dépassera pas 200, ce qui assurera un revenu de mille dollars avant l'ouverture de la saison.

Les organisateurs croient que ce montant suffira aux dépenses de la première année.

La décision des directeurs d'opérer un club sur des bases purement amateuses a rencontré l'approbation du public en général; les dépenses ne seront donc pas élevées et au cas où la situation financière prendrait une mauvaise tournure, l'équipe ne serait pas réduite à la banqueroute.

Les vétérans, Jack Shea, Johnny Powers, Bouse Hutton, Billy Starrs ont promis d'endosser l'uniforme, quand bien même ce ne serait que pour prêter main-forte aux jeunes.

Il est probable que Claude Lascelle, Paul Sarrazin, Jimmy Dooley, Georges Dussault, Clint Benefield, Angus Dufford, Harry Westwick et autres athlètes bien connus seront à l'œuvre lorsque le pare Lansdowne sera en bon état. Powers ajoute qu'il sera là le premier.

Le comité ne devrait pas rencontrer de difficultés dans le choix d'une équipe. Les locaux auront tous les joueurs de l'Est de l'Ontario à leur disposition; il y a d'ailleurs assez d'étoiles en ville pour faire la soupe chaude aux champions.

Bouse Hutton compte sur une vingtaine d'hommes au premier exercice. Le succès du sport à Ottawa dépendra des joueurs eux-mêmes. La gérance ne se mettra pas à la recherche d'athlètes; ceux qui ont l'intention d'endosser l'uniforme n'ont qu'à se présenter et s'ils prouvent leur habileté, ils mériteront leur place sur l'équipe.

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Boston à Philadelphie.
New-York à Brooklyn.
Pittsburg à Cincinnati.
Chicago à Saint-Louis.

LIGUE AMERICAINE
Saint-Louis à Chicago.
Detroit à Cleveland.
Washington à Boston.
Philadelphie à New-York.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE
Washington... 000000001-1 8 2
Boston... 1000400-5 12 0
(Arrivée à la 5ème, à cause de la pluie.)

Johnson, Dumont, Ayers et Williams; Ruth et Thomas.
S.-Louis... 3110000000-5 9 1
Chicago... 00031000101-6 11 8

Davenport, Weisman et Hardley; Danforth, Williams et Schalk.
Cleveland... 0001000000-1 9 3
Detroit... 00001000002-3 13 1

Govskis, O'Neill; Cunningham et Sianage.
POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Boston... 4 0 1,000
Chicago... 2 2 666

S.-Louis... 2 1 666
New-York... 1 1 500
Cleveland... 2 3 400

Washington... 1 2 333
Detroit... 2 4 333
Philadelphie... 0 3 000

LIGUE NATIONALE
Chicago... 100002200-5 10 1
S.-Louis... 010000000-1 8 4

Vaughn et Fisher; Doak, Steele, Ames, Snyder et Gonzales.
Pittsburg... 250000200-10 13 0
Cincinnati... 000001000-1 3 0

Kantlehner et Schmidt; Dale, Moseley et Clarke.
POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Boston... 2 0 1,000
Cincinnati... 2 2 666

Philadelphie... 2 1 666
S.-Louis... 3 3 500
Pittsburg... 3 3 500

New-York... 1 2 333
Chicago... 2 4 333
Brooklyn... 0 2 000

ASSOCIATION.
Président honoraire: C. J. Doherty.
Président: Harry McLaughlin.

Vice-président: T. J. Power.
Gérant-général: J. J. Ryan.
Secrétaire-trésorier: H. Kerrin.

Directeurs: Ed. Dwane, J. T. Callahan, W. C. Polan, J. J. Carrick, J. Mulcaire et P. S. Conroy.

LACROSSE.
Président honoraire: Denis Tansy.
Président: Tom O'Connell.

Vice-président: T. F. Slattery.
Secrétaire: E. P. Cooney.
Voici la liste des équipes qui ont travaillé à la souscription et les montants collectés par chacune d'elles:

Équipe No 1.
1. Harry McLaughlin... \$4,000
2. T. F. Slattery... 3,532

3. J. Gallery... 1,854
4. P. J. Monahan... 477
5. M. D. Carroll... 572

6. P. Brennan... 26
7. (Pas de rapport)... 110
8. J. Sheely... 110

9. P. Murphy... 110
10. D. O'Sullivan... 110
11. (Pas de rapport)... 24

12. W. Loye... 808
Collection spéciale... 808
Grand total... \$11,926

La Casquette No 1.
Desjardins... 83 79 125-287
Richer... 88 91 92-271

Godin... 85 128 109-322
Belair... 111 116 97-324
Goudron... 103 96 90-289

Totaux... 470 510 573-1553
Napoleon No 1.
Robert... 103 92... 105

Paradis... 78 78... 158
Bernard... 85 73... 158
Jodin... 94 94... 94

Luberge... 87... 87
Hollman... 90 87-177
Lafortune... 88 102 125-315

Galarneau... 89 102 84-275
Totaux... 452 459 468-1379
La Casquette No 1 gagne 3 parties.

CERCLE S.-PIERRE
Mercredi prochain, le 19 courant il y aura aux salles du Cercle Saint-Pierre une grande partie de billard entre M. Lambert, vainqueur du tournoi du Club Athlétique Canadien, et M. Emile Faucher, vainqueur du tournoi du Cercle Saint-Pierre. La partie commencera à neuf heures et les membres du cercle ainsi que les amis sont invités à assister à cette partie qui sera sûrement très contestée et très intéressante. L'on en juge par les paris qui se font entre les partisans de chacun des joueurs.

Donc en foule au Cercle Saint-Pierre mercredi prochain si l'on veut passer une bonne soirée.

DANS LA LIGUE DE QUILLES DES MANUFACTURIERS

LA SAISON S'EST TERMINEE HIER SOIR. LE CLUB MONTREAL LOCOMOTIVE A REMPORTE LE CHAMPIONNAT.

La saison de la Ligue de quilles des manufacturiers s'est terminée hier soir alors que le club Montreal Locomotive a remporté le championnat. Cinq parties ont été disputées hier soir et deux furent perdues par défaut.

Voici les résultats détaillés des parties:

Canada Car
Mahoney... 160 150 163 473
Canvin... 173 152 180 505

Luffman... 144 128 141 463
Fielding... 155 160 141 455
Freck... 134 218 178 530

Totaux... 786 808 833 2427
Gault Brothers
Carmichael... 142 163 117 422

Létourneau... 104 132 126 362
Whittaker... 125 98 99 322
Cooke... 170 134 164 415

Charron... 125 140 132 397
Totaux... 613 667 638 1918
Canada Car gagne 3 parties.

Lymans
Grierson... 130 170 136 436
Keyser... 115 173 184 395

Cuthbert... 99 132 138 389
McDougall... 145 176 160 481
McNeil... 174 143 140 457

Totaux... 663 755 740 2158
Canada Asbestos
Grier... 138 131 98 367

Cunningham... 109 158 164 421
Starr... 131 128 150 409
Thompson... 223 195 134 552

Bain... 147 141 161 449
Totaux... 748 753 697 2198
Lymans gagne 2 parties.

Canadian Rubber
Brennan... 136 150 146 432
Dann... 157 134 161 452

Bergeron... 152 143 174 469
McCahey... 152 151 134 437
Tremblay... 166 153 167 486

Totaux... 768 761 802 2321
Na-Dru-Co Bleu
Fyfe... 169 160 186 515

Resther... 212 106 122 440
Snell... 137 153 136 426
Francœur... 223 158 173 554

Curran... 178 155 137 470
Totaux... 919 732 753 2385
Canadian Rubber gagne 2 parties.

Na-Dru-Co Rouge
Boissonnault... 147 139 136 422
Catterill... 126 178 179 483

Orr... 152 143 174 469
Beauchamp... 152 165 117 434
Brown... 134 153 163 450

Totaux... 711 769 769 2258
Greenshields
Bitcher... 105 169 162 436

G. Wray... 129 104 133 366
Lefebvre... 147 114 132 393
Rodier... 99 156 100 355

Duchamel... 134 144 156 434
Totaux... 614 687 683 1984
Na-Dru-Co Rouge gagne 3 parties.

Steel Co.
Layden... 165 158 168 491
Dickson... 96 135 103 334

Douglas... 146 134 161 441
Kenyon... 150 152 188 490
Totaux... 557 579 620 1756

Dom. Glass
Ross... 149 142 155 446
Dickson... 163 147 138 496

Harris... 146 174 132 453
Bassett... 140 112 129 381
Totaux... 598 575 603 1776

Steel Co. gagne 2 parties.
L'EQUIPE DE DAN HOWLEY
Hackettstown, N.J., 18. — L'inclemence de la température a de nouveau forcé les Royals à abandonner leurs pratiques régulières hier, et ils durent se contenter de faire quelques exercices au gymnase.

Le gérant donna une conférence à ses joueurs, après quoi, les équipiers du Montreal se livrèrent au jeu de paume et à la balle au paume.

Au cours de l'après-midi, les joueurs se rendirent au terrain et pratiquèrent au ballon jusqu'à ce que la pluie vint de nouveau les déranger.

Le président Lichtenhein espère pouvoir remplir les cadres d'ici la fin de la semaine. Il a trois joueurs de premier but en vue et il croit pouvoir obtenir le contrat d'un d'eux d'ici quelques jours, et il a bon espoir de retenir les services de Mowrey, qui jouait autrefois avec les Newark Dodgers, actuellement, mais le président Lichtenhein croit pouvoir l'acheter ainsi que le joueur d'intérieur Madden, des Pittsburgh.

Présentement, notre équipe se compose des joueurs suivants: Receveurs — Dan Howley et Tommy Madden.

Lanceurs — Jimmy Dowd, Ruhe Marshall, Charlie Fullerton, Jean Cadore, Goodbred, Muddel et Priest.

Joueurs d'intérieur — Joe Wagner, Ted Cathers, Hannaford et McGraw.

Volteurs — Smyth, Paul Smith, Bob Wells et Herbie Moran.

MERCREDI PROCHAIN AU PARC SOHMER
Mort-Henderson, la merveille masquée, et le Dr Roller se rencontreront au parc Sohmer, le 26 avril courant. C'est une aubaine pour tous les fervents de la lutte qui désiraient tant voir celui-ci tous les jours américains ont tant parlé pendant le concours international qui s'est terminé en février dernier. Le Dr Roller a fait lutte bulle avec lui aux Etats-Unis. C'est donc une victoire qu'il tentera de lui arracher devant le nombreux public local.

Ces deux lutteurs viennent de terminer une tournée triomphale aux Etats-Unis. Montreal, qui soupire après le retour de la lutte depuis le

COMMERCES ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

LES AFFAIRES TRAITEES SONT EN NOMBRE PLUS MODIQUE QU'HIER, MAIS LE SENTIMENT DE LA CLIENTELE TEND VERS LA CONFIANCE.

Les affaires de Bourse ont été sensiblement moins animées, à Montréal, ce matin, mais la confiance de mesure très vive, dans les cercles financiers de notre place.

Si l'on excepte le "Canadian Car", qui a passé de 69 et demi à 72 et 73, pour une fraction de lot en cours de matinée et sur des transactions plutôt restreintes, enregistrant ainsi une avance de 2 points %, et quelques autres valeurs qui se sont ajoutées un point et davantage, la cote a généralement varié d'insignifiante façon, par rapport aux cours d'hier.

En thèse générale, la cote est bien tenue, la tendance étant plutôt dirigée vers la hausse. Le "Steel of Canada", bien que légèrement plus calme, a ouvert fort à 61 1/2, puis s'est successivement élevé à 62 et demi, cependant que l'"Iron" perdait un point, après avoir touché 51 1/2, et que le "Can. Cement" faisait preuve d'une grande fermeté, à 63. Le "Scotia" ploie légèrement sous le poids des réalisations de bénéfices, s'établissant à 106 et demi; le "Canadian Locomotive" s'inscrit en avance d'un quart, mais abandonne bientôt cette fraction.

Le compartiment des valeurs de voies-transport a fait l'objet de quelques transactions. Une dépêche d'Ottawa annonce, ce matin, que sir Rodolphe Forget est dans la capitale fédérale et qu'il se remue pour obtenir l'achat par l'Etat du chemin de fer Québec-Saguenay. La même dépêche donne à entendre que l'on connaît le résultat de ces pourparlers, après Paques. Le "Quebec Railway" a débuté à 22, s'est élevé à 24 et a marqué, vers midi, 23 1/2. Le "Brazilian", de son côté, a atteint 55 1/2, puis s'est fixé à 55, tandis que le "Detroit Railway" cotait 98 1/2. Le "Can. Steamship" s'est négocié à 28, à un moment donné, mais est revenu à 27, pour une fraction de lot.

Le "Dom. Bridge" est à 227, le "Pennans" reste inchangé, à 62, et le "Dom. Textile" monte à 82 et demi.

VIANDE SUR PIED

A MONTREAL

Aux abattoirs montréalais de la partie ouest de la ville, les arrivages de bétail vivant, pour la huitaine écoulée le 15 avril 1916, se sont élevés à 1,000 têtes de bétail, 100 moutons et agneaux, 2,500 porcs et 2,800 veaux. Les approvisionnements de la journée d'hier comportaient 700 têtes de bœufs, 50 moutons et agneaux, 1,100 porcs et 1,200 veaux. On constate une plus-value de 25 sous par 100 livres, par comparaison avec les prix de la semaine antérieure. Des wagons de bœufs de choix ont trouvé preneur à 89.15 et 89.25; et d'autres ventes ont fait de 89 à 89.19 par 100 lbs, tandis que les vaches de boucherie de choix se sont élevées jusqu'à 88 et que des taureaux de choix se sont fixés à 88.25 et 88.50 par 100 livres. Les porcs ont fait 121.15 à 121.25 et 121.25, tandis que les truies se sont vendues à 110.00 et 110.25 et que les "stags" se sont établis à 86 et 87 par 100 lbs. Les agneaux du printemps se sont présentés de 85 à 82 chacun et les veaux ont fait de 84 à 82 chacun.

A CHICAGO.

Chicago, 18. — Gros bétail: arrivages, 3,000 têtes; marché ferme; bœufs indigènes, 79.90 à 80.90; pour l'élevage et l'engraissement, 85.55 à 88.55; vaches et génisses, 84.00 à 89.25; veaux, 87.25 à 89.50. Menu bétail: Porcs, arrivages, 13,000 têtes; marché languissant; légers, 89.50 à 110.00; mûrs, 89.60 à 110.00; lourds, 99.45 à 110.00; très gras, 99.45 à 99.60; cochons, 87.40 à 89.20; moyenne des ventes, 89.8 à 89.95. Moutons: arrivages, 13,000 têtes; marché ferme; moutons, 86.90 à 89.15; agneaux indigènes, 87.65 à 89.15.

LE MANUEL DU SPECULATEUR

contient les renseignements les plus intéressants sur les valeurs spéculatives. L'édition d'avril sera bientôt prête à distribuer; pour en recevoir sans frais un exemplaire, il suffit de s'adresser à:

M. Paul de MARTIGNY
au bureau de Montréal de la Maison

BRYANT, DUNN & Co.,
Rue St-François-Xavier, Nos 95-97.

TELEPHONE
MAIN 4960

mois de décembre dernier, en aura de "la belle" pour mercredi prochain. Roller est très en forme et son rival "masqué" brille par la même qualité. Il faut donc s'attendre à un événement qui nous rappellera les grands apparitions locales des Gôch, des Bell, des Cazeaux, des Constant, des Pietro, etc.

VICTOIRE DE BELLEHUMEUR

Débutant par des séries de 44 et 29, Bellehumeur a triomphé de S. Jean dans la partie d'hier soir, dans le tournoi de pool à la salle Belmont, par 15 à 110.

Ce soir, Courteau et Lajoie seront aux prises.

LES BOURSES ETRANGERES

LA COTE S'INSCRIT D'ABORD EN DECLIN, MAIS REGAGNE UNE PARTIE DU TERRAIN PERDU. — LONDRES.

New-York, 18. — La liquidation d'un nouveau caractère l'ouverture des opérations, aujourd'hui, avec des déclin variant de 1 à 2 points. Le "Mercantile Marine" a été actif et fort, par suite du dernier compte rendu des recettes de la société, mais même cette valeur a subi une réaction. Les chemins de fer ont également essuyé des fléchissements. Les problèmes de la politique internationale continuent d'influencer les affaires de Bourse. Néanmoins, la plupart des valeurs dites spéculatives ont recouvré une forte portion de leurs déclin initiaux, les chemins de fer s'inscrivent en particulier en avance d'un point, causé quelque désarroi dans le compartiment des obligations.

Londres, 18. — Le marché officiel des valeurs mobilières a fait preuve de confiance, aujourd'hui, et malgré l'approche des fêtes de Paques, un nombre respectable de valeurs américaines a été délaissé, mais la fermeture s'est effectuée avec un ton ferme. Les disponibilités ont été suffisantes et les taux d'escompte ont été solides.

ÇA ET LA

Une dépêche télégraphique de New-York mande que le gouvernement français obtiendra prochainement d'un groupe de banquiers conduits par la maison J. P. Morgan and Company un emprunt qui s'élèvera probablement à 100,000,000. Les maisons de banque recevront des titres mobiliers pour une valeur de 125 à 150,000,000, actuellement détenus en France, lesquels serviront de gage à l'émission d'obligations qui seront mises en souscriptions à New-York.

La Shawining Electro-Metals, Ltd., une nouvelle filiale de la Shawining Water and Power Co., qui a modestement entrepris la fabrication du magnésium-métal, l'été dernier, a, à l'heure présente, porté de 8 à 10 tonnes par mois sa production. Et comme ce métal est coté à \$3.50 et \$4 la livre, la production de l'établissement est évaluée à environ \$80,000 par mois, soit près d'un million par année.

La Canadian Explosive, Ltd., a pris la détermination de tirer avantage d'une clause d'un contrat d'emprunt et de racheter tous les bons émis du 1er mai au 1er juin 1911. L'émission effectuée comportait \$440,000, d'une émission autorisée de 2 millions. Ces bons étaient de longue durée, mais la société a le privilège de les rembourser à 105 et intérêt accru le jour après le 1er juin 1916.

Les recettes du Pacifique Canadien, pour la seconde semaine d'avril, rendues publiques hier, se sont élevées à \$2,577,000, augmentation de \$876,000, ou 51.5 pour cent. Durant la même semaine, en 1912, la totalité des recettes se chiffrait par \$2,528,000 et, en 1913, par \$2,645,000.

Une dépêche de Londres porte que la valeur du marc allemand a enregistré une hausse sensationnelle, la Bourse d'Amsterdam, hier, grâce à des rumeurs de paix variées. La même dépêche indique aussi que les états britanniques et français ont de même légèrement avancé.

LES PEaux VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes s'établissent aujourd'hui de la manière suivante: Peaux de bœuf No 1, la lb. 22.5; Peaux de bœuf No 2, la lb. 21.5; Peaux de bœuf No 3, la lb. 20.5; Peaux de veau, la lb. 30.5; Peaux d'agneau, la lb. 15 à 20; Peaux de mouton, chacune, 82.50

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LES BEBES EN ALLEMAGNE

JAMAIS NE SE SONT-ILS SI BIEN PORTES. — A BERLIN LA MORTALITE INFANTILE A DIMINUE DE 17 P.C. — LA QUESTION DE LA GUERRE SOUS-MARINE.

La Haye, 17, via Londres, 18. — M. Samuel McClure, de New-York, est arrivé ici après avoir passé 3 mois en Allemagne, en Belgique, en Pologne, en Autriche et en Turquie, visitant de hauts personnages officiels et discutant avec eux diverses phases de la guerre.

M. McClure a pris soin de faire une enquête sur les rapports voulant que les bébés allemands meurent faute de lait. Il s'en faut que ce soit vrai. Les bébés ne se sont jamais si bien portés. Il en va de même des écoliers et du peuple en général, car le gouvernement est plus méticuleux qu'au paravant sous le rapport de l'hygiène.

Von Bethmann-Hollweg a déclaré à cet Américain que les soldats ont meilleure santé qu'ils n'auraient s'ils vivaient à leurs occupations ordinaires. Des statistiques volumineuses s'appliquant à 25 des plus grandes villes d'Allemagne indiquent que la mortalité infantile a été de 10 pour cent moindre en 1915 qu'en 1914. A Berlin, elle a été de 17 pour cent moindre. Jamais la mortalité infantile n'a été si peu considérable dans l'histoire de l'empire allemand.

M. McClure a fait aussi une étude spéciale de la politique de l'Allemagne au sujet des sous-marins. Il a obtenu une déclaration officielle exposant l'attitude de l'Allemagne depuis la démission de von Tirpitz. Voici la substance de cette déclaration datée du 15 avril :

"D'abord, dans ses opérations sous-marines, l'Allemagne établit une distinction entre les navires ennemis et neutres. Tous les navires de guerre ennemis sont torpillés sans préavis. Tous les navires marchands armés de l'ennemi passent pour des vaisseaux de guerre. Les navires de commerce non armés de l'ennemi sont aussi coulés dans la zone de guerre définie dans la proclamation du 4 février 1915. Exception faite pour les vapeurs à passagers, qui ne sont pas coulés sans préavis, même dans la zone des opérations sous-marines.

En deuxième lieu, l'Allemagne ne coule les vaisseaux de commerce des neutres que s'ils transportent de la contrebande, et que si on ne peut les examiner au port. Auparavant on examinait la cargaison et on met en lieu sûr l'équipage et les passagers.

En troisième lieu, l'Allemagne tient compte des principes d'humanité. Elle ne coule jamais sans préavis les vapeurs à passagers de l'ennemi, et sans avoir sauvé l'équipage et les passagers. Cependant, comme une partie des paquebots anglais sont armés, il est à souhaiter que les neutres ne s'embarquent pas à bord de ces vaisseaux.

En quatrième lieu, l'Allemagne pour accommoder les passagers a suggéré de désigner des navires neutres qui suivraient certaines routes tracées d'avance.

LA LIBERATION DES POLONAIS

Amsterdam, 18, via Londres — Discutant l'assertion faite par von Bethmann-Hollweg, dans son récent discours, que l'Allemagne se proposait de donner la liberté aux Polonais, le "Tageblatt" de Berlin, dit qu'il a réellement voulu dire que la libération des Polonais n'est pas le mobile mais la conséquence des actes de l'Allemagne.

Cette feuille ajoute : "Seul le problème d'assurer la sécurité du sol de la patrie peut toucher l'Allemagne. Ce problème a été trouvé sa solution au cours de la visite du baron Burian à Berlin. La solution de la question polonaise n'est pas possible si la Pologne doit être divisée entre l'Allemagne et l'Autriche. Nous devons fortifier notre frontière orientale. Nous ne voulons libérer personne. Cela n'est pas notre mission, mais nous ne pouvons souffrir que l'ennemi menace de nous rendre libres. Nous savons ce qu'il faut à l'Allemagne, et nous allons nous appliquer à remédier aux maux dont nous souffrons, mais ce remède viendra de l'intérieur et non de l'extérieur."

COLLISION A BRADFORD R.I.

LE TRAIN LOCAL DE BOSTON EST FRAPPE PAR LE GILT EDGE EXPRESS, DE BOSTON-YORK ET PLUSIEURS PERSONNES SONT TUEES. — AU SECOURS DES BLESSES.

Bradford, Rhode-Island, 18. — Une collision de trains s'est produite, hier soir, vers sept heures et demie, sur la ligne New-York, New-Haven & Hartford, occasionnant la mort de plusieurs personnes.

Les victimes se trouvaient dans le dernier wagon d'un train local de Boston à New-London, arrêté à la station de Bradford, quand il fut frappé par le Gilt Edge Express, de Boston à New-York. Ce dernier wagon fut brulé et les flammes se communiquèrent à la gare et au dépôt de marchandises qui furent détruits. Un train-hôpital est venu de New-London et l'inspecteur médical Scanlon, de Westerly, s'est chargé de rechercher les morts et de prendre soin des blessés.

Une grande confusion a suivi la collision et ce n'est que tard que l'on a pu se faire une idée de l'étendue du désastre. Quand les flammes provenant des wagons et des édifices incendiés cessèrent tout tomba dans l'obscurité et ce fut une tâche difficile de porter secours aux blessés. Toute communication téléphonique étant détruite avec la station, ce n'est que par téléphone que l'on a pu demander de l'aide à Providence et New-London.

Jusqu'à présent, on a retrouvé les cadavres de cinq voyageurs et l'opinion générale est que d'autres sont encore enfouis sous les décombres. Plus de trente autres personnes ont été blessées ; quelques-unes ont été admises en traitement à l'hôpital de New-London.

Personne n'a été blessé sur l'express tamponneur, qui fit machine arrière jusqu'à l'embranchement et continua son chemin vers New-York aussitôt après l'accident. Les chefs de train ne sont pas d'accord sur les signaux qui ont été faits pour protéger le train local qui était arrêté par une défecuosité de machine. Ils reconnaissent que le signal le plus éloigné du train tamponné indiquait "danger", mais le mécanicien du train express soutient que le signal suivant indiquait la voie libre et que quand il aperçut le feu d'arrière du train arrêté, il était trop tard pour faire stopper à temps son convoi lancé à grande vitesse.

ANGLAIS REFOULES SUR LE TIGRE

Londres, 18. — Le communiqué officiel dit : "Le général sir Percy Lake, commandant des forces anglaises en Mésopotamie, rapporte que de vigoureuses contre-attaques ont été poussées dans la nuit du 17 au 18 avril, sur la rive droite du Tigre. En certains endroits, nos lignes ont été refoulées de 500 à 800 verges."

SECOUSSES SISMQUES

Washington, 18. — Le sismographe de l'université de Georgetown a enregistré pendant la nuit de très violentes secousses sismiques. Elles ont duré de 11 et 12 minutes jusqu'à minuit et demi. On estime que le lieu du tremblement de terre est situé à environ 4,200 milles de Washington.

MORT DE M. JAMES A. ALLAN

Glasgow, 18. — M. James A. Allan, autrefois l'un des principaux actionnaires de la compagnie de paquebots de ce nom, est décédé la nuit dernière.

DEMISSIONS A L'HORIZON

ON CROIT QUE MM. LLOYD GEORGE ET BONAR LAW DONNERONT LEUR DEMISSION SI LE GOUVERNEMENT N'ADOPTÉ PAS LA CONSCRIPTION GENERALE.

Londres, 18. — L'attitude que M. Lloyd George, ministre des munitions, va prendre à l'égard de M. Asquith, sur la question du recrutement, intrigue quelque peu la presse. Le "Daily Graphic" fait les commentaires suivants :

"L'attitude de M. Lloyd George est obscure. Il n'a pas apparemment démissionné, mais d'autre part, il n'a pas retiré la menace de démission qu'il avait proférée. Il insiste pour que la politique du gouvernement en matière d'armement soit fondée sur les rapports du conseil d'hommes dont on a besoin. M. Lloyd George a besoin de 90 000 ouvriers pour la fabrication des munitions, et en demandant la conscription générale, il compte se procurer parmi les hommes mariés les recrues qui sont le moins aptes au service actif."

Selon le "Daily News", lord Kitchener et lord Curzon appuient M. Lloyd George. La démission de M. Bonar Law est aussi du nombre des événements possibles, dit-on, si la majorité des unionistes votent contre le gouvernement. Le "Daily News" conseille au gouvernement de publier le chiffre des soldats entraînés ou en train de l'être, et celui des hommes qui se sont enrôlés ou vont le faire en vertu du régime Derby. Cela encouragerait les Alliés, loin d'aider à l'ennemi, car les chiffres sont énormes.

VON PAPPEN BANNI DES ETATS-UNIS

CE SERA LA LE CHATIMENT QUI LUI SERA IMPOSE PAR WASHINGTON.

New-York, 18. — Les agents du procureur s'occupent aujourd'hui de l'arrestation d'un homme qui dit riche et haut placé dans les cercles allemands de ce pays. Il serait l'un des cinq mis en accusation par le grand jury fédéral pour complicité dans les projets de destruction du canal Welland.

Les fonctionnaires fédéraux disent que l'extradition de Von Pappen ne sera pas demandée, mais que l'accusation portée constitue en elle-même un certain châtiment en ce que Von Pappen ne peut plus revenir aux Etats-Unis sans courir le risque de se faire arrêter et à cause du stigmate qui restera attaché de ce fait à son nom. Ce sera en même temps un avertissement à ceux qui voudraient abuser de leurs privilèges diplomatiques. On dit que la mise en accusation d'un ancien diplomate officiel pour délit criminel est un fait sans précédent.

On annonce que le Dr Walter Scheele, directeur du laboratoire d'Hoboken (N.-J.), où des bombes étaient fabriquées pour être embarquées à bord des navires en partance a été découvert à sa maison de Bogota (N.-J.). Les policiers étaient à sa recherche depuis plusieurs jours.

BARQUE RUSSE TORPILLEE

Londres, 18. — Il ressort d'un message aux Lloyds qu'un sous-marin tuteur a torpillé et coulé la barque russe "Schwanden" qui a quitté Greenock, Ecosse, le 23 mars, à destination de Mobile, Alabama, où a sauté l'équipage.

INCENDIE A LISBONNE

Lisbonne, Portugal, 18, via Paris. — Le feu s'est déclaré aujourd'hui à l'école des cadets de marine, qui fait partie de l'arsenal de la ville. Il a fait rage avec une grande violence et il a consumé 2 édifices bâtis en face de l'école, avant qu'on l'ait maîtrisé. Plusieurs personnes ont été blessées.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

LES ELECTIONS NOUVELLES ET RUMEURS

M. COUSINEAU OUVRIRA LE FEU DEMAIN A SHERBROOKE. — LES CONVENTIONS LIBERALES COMMENCERONT LUNDI. — LES CANDIDATURES CERTAINES, POSSIBLES ET PROBABLES. — A MONTREAL, A QUEBEC.

La semaine s'est ouverte par l'annonce de quelques candidatures dans les élections provinciales et par la rumeur d'un grand nombre d'autres. Jusqu'à présent, libéraux et conservateurs ne sont encore occupés que de l'organisation de leur campagne, c'est-à-dire qu'ils ont continué le travail commencé depuis la dissolution de la Législature. Les conservateurs ont bien tenu deux petites réunions. L'une au club de Saint-Gabriel et l'autre à l'Association libérale conservatrice, mais c'était plutôt la des réunions intimes et la désignation "premier coup de canon" leur irait mal. Ça ne serait qu'une décharge à blanc. La campagne conservatrice ne s'ouvrira officiellement que par l'assemblée qui doit avoir lieu à Sherbrooke demain soir. M. Philémon Cousineau doit y adresser la parole aux électeurs.

Et les libéraux attendent ; leur campagne ne sera pas ouverte avant Pâques. M. Séverin Lévesque a déclaré hier que les conventions libérales ne commenceraient par toute la province que le lundi de Pâques, pour se continuer toute la semaine.

M. Philémon Cousineau, le chef de l'opposition, est toujours candidat dans Jacques-Cartier et il n'a pas encore été question d'aucun candidat ministériel.

M. Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, sera tout probablement candidat dans Châteauguay. M. Mercier s'attend bien d'être choisi, par la convention de son côté. On dit, dans les cercles d'habitude bien informés, que M. Mercier a été chargé par son chef d'une grande part de l'organisation dans le district de Montclair. En tout cas il a déjà commencé son organisation dans Châteauguay.

On dit que M. Peter Bercovitch, avocat, est décidé à poser sa candidature comme libéral, dans une des divisions de Montclair. A la demande d'un grand nombre d'électeurs de Saint-Louis il aurait accepté de briguer les suffrages dans ce comté. M. A. P. Pigeon (lib.) lui ferait la lutte. On mentionne aussi le nom d'un autre libéral, M. A. S. Lavallée.

UN PEU PARTOUT

Plusieurs centaines d'électeurs de Sainte-Marie se sont réunis hier soir, salle Lemieux, pour offrir de nouveau la candidature à M. Nap. Séguin. M. Séguin a accepté.

M. Jos. Davignon (cons.) ferait la lutte à M. Séguin.

M. Nap. Turcot se présente de nouveau dans Laurier, quoique l'on dise couramment que le Dr Ernest Poulin sera son adversaire à la convention libérale. M. Alban Germain (cons.) sera candidat contre l'un ou l'autre.

Trois libéraux se feraient la lutte dans Dorion : MM. Georges Mayrand, W. Daquette et M. Cadieux de Courville. M. C. A. Parizeau sera candidat "conservateur".

Dans Sainte-Anne, M. D. Tansey, (cons.) sera encore sur les rangs. Comme candidat libéral il est question de MM. J. C. Walsh, W. J. Hurshon et M. Dillon. La convention fera son choix.

Dans Napierville la convention n'aura que l'embaras du choix : M. Cyprien Doris, le député actuel, se basant sur ses états de service (20 ans de député) entend rester sur les rangs. Il est aussi question de MM. J. E. Marcell, notaire, Amédée Monette, avocat et Aimé Leblanc, avocat.

Dans Laprairie, la candidature du Dr J. M. Longtin (lib.) semble être une chose admise.

Dans Terrebonne, le Dr Raoul Masson se présenterait comme libéral contre M. J. S. Prévost, de Saint-Jérôme, libéral.

Dans Hochelaga, on dit que M. Francis Fautoux, avocat, fera la lutte à M. Lévesque.

Il est aussi question de la candidature de M. Jos. Anagnon, ex-candidat dans ce comté.

M. Adrien Beaudry, avocat, (lib.) se présenterait dans Verchères où il compte beaucoup d'amis.

M. Aimé Bourassa sera probablement candidat libéral dans Laprairie. M. J. A. E. Dion, avocat, ancien nationaliste, se portera candidat libéral dans la députation libérale à Missisquoi. Il contestera M. J. B. A. Gosselin, le député libéral actuel.

Le HEROS

est un tabac canadien qu'une fermentation artificielle a débarrassé de cette mauvaise odeur qui s'imprègne dans les meubles, dans les habits et dans la personne même du fumeur. Son arôme est doux et agréable.

Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédierons une livre. La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd. 6-Jacques, Comté Montclair, Qué.



Excursions de Pâques

PAR LE Pacifique Canadien

Le moment idéal d'aller à la campagne ou dans sa famille.

Simple Passage

Départ le 21 Avril. Retour 21 Avril.

Passage et un tiers

Départ les 20, 21, 22 et 23 Avril. Limite de retour 25 Avril.

BOSTON

\$11.25

Départ 20 Avril. Limite de retour le 25 Avril.

Bureaux des Billets :

141-145 RUE ST-JACQUES

Tél. Main 8125

Hôtel Windsor, Place Viger, Gare Windsor.

MONTREAL & SOUTHERN COUNTIES RAILWAY

Fêtes de Pâques

VENDREDI-SAINT, SAMEDI ET DIMANCHE

Service spécial pour Saint-Césaire et retour

LES TRAINS QUITTENT :

MONTREAL	S.-CESAIRE
9.40 a. m.	6.50 a. m.
2.00 p. m.	2.16 p. m.
5.20 p. m.	4.30 p. m.
6.20 p. m.	8.30 p. m.

Les trains arrêtent à toutes les stations intermédiaires.

Gare terminus, angle des rues McGill et Youville.

Téléphone Main 6650 et 3976.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 3740. — Joseph Pouquet, bourgeois, de Montclair, demandeur, vs Joseph A. ur N. Prévost, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 168 rue Lafontaine, en la cité de Maisonneuve, district de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

Marché aux Immeubles

48 RUE S.-JACQUES

MAIN 3188

SECONDE VENTE A L'ENCAN

Mercredi le 26 courant à 10.30 a. m.

Nos 745 A 755 DE GASPE, bâtisse en brique solide à trois étages, contenant 6 logements et améliorations modernes. Rapportant un loyer de \$376.00. Terrain : 25 x 72, bâtisse 25 x 45. \$4,000.00 peuvent rester sur l'hypothèque. Conditions faciles.

Nos 115 A 123 AVE. AIRD, MAISONNEUVE, bâtisse à trois étages, bois et brique, 6 logements, loyer \$629.00, construction solide. On peut laisser une hypothèque de \$3,700.00 sur la propriété.

Nos 2718 et 2720 RUE S.-HUBERT, bâtisse à trois étages, façade brique pressée, bois et brique. Grandeur du terrain 25 x 109. Contenant un magasin et 2 logements. Loyer \$840.00. Hypothèque \$28,000.00. Cette propriété est des mieux situées, au coin N. E. des rues Mont-Royal et S.-Denis.

Nos 409-409A-B-C-D, JOLLETTE, HOCHÉLAGA, bâtisse à trois étages, un magasin et 5 logements. Loyer \$648.00. Hypothèque \$4,300.00. Cette propriété est des mieux situées, au coin N. E. des rues Mont-Royal et S.-Denis.

MAGNIFIQUE RESIDENCE D'ÉTÉ située sur le bord du lac S.-Louis, Grandeur du terrain 7,500 pieds, 1 appartement. Hypothèque \$4,000.00. Cette propriété est en bois, 34 x 36, avec cave cimentée.

Nos 1197 A 1201A S.-DENIS, 315 A 321 MONT-ROYAL EST, coin nord-est. Bâtisse en pierre et brique solide, comprenant 5 magasins, 3 logements, 3 bureaux. Loyer \$840.00. Hypothèque \$28,000.00. Cette propriété est des mieux situées, au coin N. E. des rues Mont-Royal et S.-Denis.

JARDIN S.-LAMBERT, 6 magnifiques lots, 25 x 80. Un des plus beaux sites de S.-Lambert. Conditions des plus faciles.

RUE SHERBROOKE, angle Hayes, près du Boulevard Pie IX, 6 magnifiques lots, grandeur 25 x 111 à 117. Pour être vendus à sacrifice. Conditions faciles.

POINTE AUX TREMBLES, 15,400 pieds de terrain. Très bien situé, pour être vendu sans réserve.

AVENUE MADISON, angle Monkland, Notre-Dame de Grâce, 4,452 pieds de terrain, près de l'école, à 2 minutes des chars. Conditions des plus faciles.

RUE SHERBROOKE, entre Cartier et Dorion, 12,015 pieds de terrain. Pour être vendu à sacrifice.

PARC SIR GEORGES ETIENNE CARTIER, magnifique lot mesurant 24 x 80. Situé sur le côté ouest du parc. Pour être vendu à sacrifice. Conditions faciles.

CLERMONT & LABROSSE, encanteurs

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR LES DELICIEUX JAMBONS ET BACONS CONTANT

Vous ne pouvez rien avoir de meilleur sur votre table pour Pâques. Ces jambons sont fumés et préparés avec un soin tout particulier, dans un sirop spécial.

Nous fournissons la plupart des communautés religieuses de Montréal. A toutes celles qui désirent connaître nos jambons, nous enverrons un échantillon, franc de port, à Montréal ou à la campagne. Tous nos jambons portent imprimés le nom : "Contant".

S. L. CONTANT

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

590 RUE MARIE-ANNE EST

TEL. S.-LOUIS 99-3574

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 2674. — Jos. Roch, demandeur, vs A. H. Roy, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1083 rue de la Roche, en la cité de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Dionne, H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 2674. — Jos. Roch, demandeur, vs A. H. Roy, défendeur. Le 27ème jour d'avril 1916, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1083 rue de la Roche, en la cité de Montclair, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Dionne, H. C. S. Montclair, 18 avril 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montclair, Cour de Circuit, No 2674. — Jos. Roch,

Le temps qu'il fera

Vents du nord-ouest, frais et beau.
Dernier, beau et frais.

Chiffres fournis par R. de Meulé,
gérant de Heaton et Harrison, 332 rue
Notre-Dame ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 51
Même date l'an dernier... 40
Aujourd'hui minimum... 35
Même date l'an dernier... 25

Baromètre. — 8 h. a.m., 29.62; 11
h. a.m., 29.60; 1 h. p.m., 29.58.

CONFERENCE D'ADIEU DE MGR LENFANT

Le mardi de Pâques, comme chaque année, le prélat du diocèse de Montréal, Mgr Lenfant, fera sa conférence d'adieu, au Monument national. Il parlera de "Du prêtre et du peuple de Paris". Il connaît parfaitement l'un et l'autre pour les avoir pratiqués de longues années.

Un orchestre sous la direction du professeur Goulet, jouera l'ouverture de "Mireille", le menuet de "l'Arlesienne", le Régiment de Sambré et Meuse et la Marche Lorraine.

Les billets sont en vente chez Granger.

ANTIQUE CATHEDRALE REDUITE EN CENDRES

Rome, 18. — Un incendie a détruit aujourd'hui l'antique cathédrale d'Andria, dans le voisinage de Bari. Il s'est déclaré à l'événement d'un on a sauvé avec peine Mgr Seidi.

Au troisième étage, Andria était un des lieux favoris de l'empereur Frédéric II, dont deux des femmes sont inhumées dans la cathédrale. Les flammes menaçaient le quartier où était construite la cathédrale, et on les a éteintes avec l'aide de soldats envoyés de Bari.

LACASSE ET ROY SONT COUPABLES

CES DEUX AGENTS D'IMMUEBLES SERONT SENTENCES POUR AVOIR EXTORQUE \$7,300.

Le juge Bazin a rendu jugement ce matin en Cour des sessions, dans l'affaire Lacasse et Roy. D'après l'article 444 du Code criminel, Roy s'est rendu coupable de supercherie et de fraude en extorquant, grâce à la bonne foi du comptable Cauchon, la somme de \$7,300 de la banque Sterling du Canada, au moyen de chèques, faits sur une banque étrangère, signés par Eugene Lacasse, son associé, et n'ayant aucune valeur.

La conspiration ne fait pas de doute, a affirmé le juge à maintes reprises, et toutes les manœuvres frauduleuses des deux accusés qui se jouaient de Cauchon le démontrent. En conséquence, le juge Bazin les a déclarés coupables tous les deux.

Me Bercevic a présenté une motion de cas réservé, ce que le juge lui a accordé, tout en refusant d'admettre les coupables sous caution.

ACQUITTES

Le juge Bazin a acquitté, ce matin, MM. G. A. Chénouard et J. Damproux, tous deux directeurs d'une compagnie minière de l'Abitibi, accusés d'avoir conspiré pour frauder le public, au moyen de fausses représentations.

La preuve a démontré que la compagnie minière avait encaissé une somme de \$150,000, inscrite par le public qui s'est laissé prendre à ses annonces dans des opérations minières d'aucune valeur. Cette banque, route, a fait remarquer le juge, peut bien être le résultat de la négligence des membres du bureau de direction de la compagnie, mais ne prouve en aucune manière la conspiration des deux directeurs Chénouard et Damproux, pour frauder le public.

LA POURSUITE DE VILLA EST ARRETEE

LES TROUPES DE PERSHING SONT ATTAQUEES PAR DES SOLDATS DE CARRANZA A PARAL — SERIEUX PROBLEME.

Du camp du général Pershing, par automobile et sans fil à Columbus, 18. — La poursuite de Villa est momentanément arrêtée par suite d'une attaque imprévue et sans provocation subie par la cavalerie américaine de la part de soldats insoumis de la garnison de Carranza à Paral.

Un petit parti d'officiers américains fut tiré la nuit dernière; aucun d'eux n'a été blessé. Ceci avec d'autres nouvelles d'agressions du même genre fait penser que le corps expéditionnaire va se trouver aux prises avec un sérieux problème.

Aux quartiers généraux du général Pershing on ne semble guère envisager la reprise de la poursuite; elle aurait de grandes chances de se heurter à une opposition à main armée.

TRENTE MOIS AU BAGNE

Mary Dawson, dit McLaughlin, dit McLennan, trouvée coupable d'un vol à l'échelle au magasin Almy, rue S.-Catherine, passera trente mois au bagne. Le juge Lett s'est montré sévère contre l'inculpée, qui faisait une profession de ces vols, et avait déjà été condamnée quatre fois.

SOLDATS SENTENCES

Accusés d'un vol d'outils dans un chantier de Notre-Dame de Grâce, deux soldats du nom de Jean Beauchamp et Arthur Shavanne, ont été condamnés ce matin par le juge Bazin, le premier à deux ans de pénitencier, et l'autre à 3 ans.

Beauchamp purge, en ce moment une sentence de six mois pour désertion.

MINISTRES

EN MAUVAISE POSTURE?

SIR SAM HUGHES ET UN DE SES COLLEGUES SERAIENT, DIT LA RUMEUR, IMPLIQUES DANS UN NOUVEAU SCANDALE QUI DOIT ECLATER, CET APRES-MIDI A LA CHAMBRE.

Ottawa, 18. — Il est rumeur, ce matin, de l'explosion de nouveaux scandales dans lesquels Sir Sam Hughes serait impliqué ainsi qu'un autre ministre. Il s'agit tout d'abord de la vente, au commencement de la guerre, de munitions contenues dans l'arsenal de Québec. Les munitions auraient été vendues, par le ministre, puis ensuite vendues à la compagnie Vickers-Maxim, de Montréal. Cette dernière compagnie aurait revendu ces munitions au gouvernement impérial, faisant un profit de près de cinquante mille piastres.

Sir Sam Hughes aurait fourni à ce sujet l'explication suivante: Après deux ans, les munitions tenues en stock, sont vendues sur le principe que la compagnie se détériore assez rapidement. Et le ministre de la Milice, sans consulter ses collègues, aurait condamné les munitions de l'arsenal de Québec et les autres vendues à la Vickers - Maxim, et comme au commencement de la guerre le gouvernement impérial manquait de munitions, il achetait celles de la Vickers-Maxim.

La rumeur veut en second lieu que M. Graham ait pour aujourd'hui un autre scandale à dévoiler. On n'en connaît pas la nature d'une façon certaine. D'aucuns prétendent qu'il a trait à l'emprunt de soixante et quinze millions négocié aux Etats-Unis, en août dernier.

SAM HUGHES VA S'EXPLIQUER

Ottawa, 18. — Sir Sam Hughes, ministre de la Milice, va faire, à la Chambre des Communes, cet après-midi, la déclaration promise, en réponse aux accusations portées, par M. Kite, député de Richmond, On attend avec une vive impatience l'explication du ministre, et une foule que le parlement temporaire ne pourra contenir se présentera pour entendre l'orateur. Voilà ce qu'indiquent les cartes d'admission réclamées.

Dans les couloirs, la rumeur veut encore, ce matin, que le ministre de la Milice demande à être relevé provisoirement de ses fonctions pendant la durée de l'enquête, et on donne à entendre que le premier ministre fera peut-être une déclaration dans ce sens, cet après-midi. Bien que les règles parlementaires ne permettent pas à l'opposition de répondre à Sam Hughes, on s'attend cependant à des incidents entre le ministre et MM. Kite et Carvell.

Le ministre annoncera tout simplement qu'il est prêt à faire face à l'enquête la plus complète et qu'il est prêt à aider les enquêteurs. Sir Sam ne manquera certainement pas de services. Il a retenu, hier soir, les avis de M. G. G. Foster, C. R., de Montréal. Le ministre sera donc défendu par quatre avocats libéraux, MM. Foster, Lafleur, Ewart et Nesbitt.

Dès huit heures, ce matin, ces avocats ont conféré avec Sam Hughes. Aucune autre personne n'a été admise auprès du ministre. Vers les onze heures, le ministre est monté au bureau du premier ministre et y est demeuré en conférence jusqu'à midi. La commission royale Meredith-Duff aura, demain matin, sa première séance. Cette séance sera purement d'organisation. M. Helmut, C. R., avocat du gouvernement, était en ville, ce matin, et a eu une longue conférence avec M. Doherty, ministre de la Justice.

NOS COMMISSAIRES ET LE HUIS CLOS

UN AVIS AU PUBLIC. — M. COTE EST ABSENT. — LA TAXE SPECIALE NE PLAÎT PAS AUX ECHEVINS.

Encore la question du huis clos; elle est "inévitable". C'est pour la discuter à nouveau que les commissaires se réunissent ce matin dans l'ancienne salle des délibérations; les échevins, ayant aussi quelques mots à se dire, avaient besoin de leur local.

La séance commence sur une proposition du commissaire Villeneuve, appuyé par le commissaire Ross.

Le nombre des personnes qui encombrèrent le bureau des commissaires, au dit, durant les heures de la matinée, devient de plus en plus considérable. Comme nous ne pouvons répondre à toutes les demandes qu'elles nous font, et assister en même temps à notre séance quotidienne, il serait bon de faire savoir au plus tôt au public.

Et, comme les journaux sont le porte-voix le plus efficace pour atteindre ce public, on s'est vu dans l'obligation cette fois de leur demander une petite service: le bureau leur a transmis la résolution suivante: Attendez que le bureau des commissaires a décidé de tenir ses réunions quotidiennes à 10 heures 30 du matin, et qu'avant ce temps il faut à chaque commissaire recevoir les chefs de leurs départements respectifs et prendre connaissance des rapports qui leur sont soumis, qu'il soit résolu d'informer le public par la voix des journaux que les commissaires seront à sa disposition de 3 à 5 heures de l'après-midi.

Quant aux échevins, ils seront appelés devant le bureau lorsque celui-ci en aura besoin.

Mardi, c'est le jour des travaux publics. Comme M. Côté est absent pour raison majeure, on ajourne.

LA TAXE SPECIALE. Elle a fait le sujet de beaucoup d'échec de ce matin.

— Qu'est-ce que vous avez adopté à ce sujet? demandait-on à un échevin.

— Nous n'avons adopté ni rejeté quoi que ce soit, répondit-il. Nous avons fait cependant trois suggestions: 1o de demander au bureau des commissaires de faire un nouveau rapport sur la question; 2o de

LA GUERRE

VAINC RUEE A VERDUN

Après un repos d'une semaine l'ennemi attaque de nouveau, sans succès, les lignes françaises.

Les Boches font un raid sur Belfort tuant deux personnes et en blessant six.

Paris, 18. — Après six jours de repos pendant lequel les effectifs se sont reconstitués et les réserves de munitions ont été de nouveau pourvues, les Allemands ont recommencé leurs attaques concentrées sur différents points des défenses françaises de Verdun. Le premier point choisi est une section d'un mille entre la Meuse et Douaumont, formant un saillant qui gêne sérieusement l'ennemi. Il comprend la fameuse colline du Poivre.

Les approches de cette position sont prises en enfilade par les batteries françaises établies sur la rive gauche de la Meuse et c'est en vue de faciliter les opérations contre ce saillant que les Allemands ont mené leurs attaques offensives sur Cumières et la colline de Mort-Homme. Ayant échoué, ils essaient maintenant l'attaque directe et se servent de grosses masses d'infanterie pressées sur un petit espace, mais sans grand succès jusqu'à présent. Le plus clair de leurs efforts a été la prise d'un petit saillant à l'ouest de Douaumont qui au dire des Français est sans importance.

Voici le texte du bulletin: Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi a bombardé nos positions de première ligne, entre le Mort-Homme et Cumières. Sur la rive droite, la nuit s'est passée dans un calme relatif.

Il se confirme que l'attaque dirigée par les Allemands hier entre la Meuse et la région de Douaumont a été marquée par une violence extrême. De nouveaux renseignements établissent que des troupes appartenant à 5 divisions différentes ont livré cette attaque.

Dans la lisière orientale du bois de Chaffour, l'ennemi a pénétré dans nos tranchées de première ligne, mais nous l'avons partiellement délogé de cette position par une contre-attaque.

En Woëvre, il y a eu un duel d'artillerie dans le secteur de Moulainville. Au sud de Ban-de-Sapt, nous avons repoussé avec des grenades à main un parti d'éclaireurs, qui a tenté de s'approcher de nos tranchées du côté de Herman Bère, au nord-est de Saint-Dié.

Pendant la nuit du 17 avril, les avions ennemis ont jeté 7 bombes sur Belfort, dont l'une était une bombe incendiaire. On rapporte que 2 personnes ont été tuées et 6 blessées. Les dommages matériels sont sans importance.

Berlin, via Londres, 18. — Le ministre de la guerre annonce aujourd'hui que les Allemands ont cours de leur attaque d'hier ont capturé 700 verges de terrain à Steinbrunn, au sud de la ferme de Haudremont. Les Teutons ont fait prisonniers 1,640 soldats non blessés.

BULLETIN DE BERLIN

Paris, 18. — Suivant le communiqué officiel de cet après-midi, les Allemands ont bombardé hier les tranchées françaises de première ligne dans la région de Verdun, à l'ouest de la Meuse, de la colline du Mort-Homme à Cumières. A l'est de la rivière, un calme relatif a régné pendant la nuit. L'attaque d'hier entre Douaumont et la Meuse a été très violente. A l'est du saillant de Chaffour, les Allemands ont pénétré dans une tranchée de première ligne, mais les Français les en ont partiellement délogés.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 18. — Suivant le communiqué officiel de cet après-midi, les Allemands ont bombardé hier les tranchées françaises de première ligne dans la région de Verdun, à l'ouest de la Meuse, de la colline du Mort-Homme à Cumières. A l'est de la rivière, un calme relatif a régné pendant la nuit. L'attaque d'hier entre Douaumont et la Meuse a été très violente. A l'est du saillant de Chaffour, les Allemands ont pénétré dans une tranchée de première ligne, mais les Français les en ont partiellement délogés.

VIVE SORTIE CONTRE L'ANGLETERRE

"Tandis que le sang français coule, M. Asquith nous paye de mots", écrit Clémenceau.

New-York, 18. — Le "World" publie aujourd'hui le message suivant de Genève: "Des extraits des journaux français communiquent l'impression du mécontentement grandissant qu'on éprouve en France à l'égard de l'Angleterre à cause de son inactivité au point de vue militaire, et parce qu'elle ne fait rien pour diminuer la puissance contre Verdun."

Ce creux échange de phrases et de sentiments d'admiration mutuels doit cesser, écrit M. Clémenceau dans "l'Homme Enchaîné". Je suis étonné que le cabinet anglais ajourne délibérément le service obligatoire général et ne veuille pas comprendre que tarder d'un mois peut entraîner la défaite. Tandis que le sang des dernières réserves de la

France coule, M. Asquith reste tranquille et nous paye de mots. Non, cela ne peut pas continuer longtemps.

"La question à poser à l'Angleterre est la suivante: 'Etes-vous déterminés, comme nous le sommes, à jouer votre va-tout sur une seule carte?' Si oui, faites vite, aujourd'hui si possible, sinon il sera trop tard."

"Appelez immédiatement et placez à votre tête lord Curzon, le seul Anglais qui possède l'énergie anglaise et n'engourdira pas le peuple avec des phrases. Votre conduite rappelle le cinéma où rien n'est réel. Nos soldats tombent. Il faut qu'ils soient secourus. Nous avons besoin de soldats pour la victoire finale. L'Angleterre doit nous les fournir."

RAID CONTRE LES BULGARES EN MACEDOINE

Salonique, via Paris, 18. — Vingt-deux avions français ont bombardé les quartiers généraux des troupes bulgares à Doiran, vers trois heures, ce matin. Le raid a été des plus fructueux, disent les officiers français. Une escadrille allemande a tenté d'engager le combat avec l'ennemi, mais les avions qui la composaient, attaqués par de rapides machines françaises, ont battu en retraite.

la soumettre à un referendum, et 3o de faire un revirement des fonds destinés aux égouts afin de procéder au nettoyage des rues que l'on ferait faire la nuit par les pompiers.

Nous reparlerons de cela cet après-midi à la séance du conseil. L'Assemblée spéciale du bureau des commissaires, qui était convoquée pour mardi, à 4 heures, n'aura donc pas lieu.

LES CANDIDATS DANS S.-JACQUES

MM. GIROUX, DUBEAU ET POISSANT ASPIRERAIENT AU SIEGE DE M. ROBILARD. — POTINS DIVERS.

Les nouvelles électorales sont rares. La plus sensationnelle, ce matin, c'est l'annonce de la candidature probable de l'ex-commissaire Giroux, dans Saint-Jacques. M. Robillard ne doit pas briguer les suffrages de cet arrondissement; le cas échéant, les libéraux de deux factions différentes mettraient deux candidats sur les rangs: l'un M. Dubeau, échevin, et l'autre, M. le docteur Poissant, qui battit jadis le même M. Dubeau.

Il est aussi question, mais c'est une simple rumeur de la rue, du "paillage" de MM. Gouin et Cousineau. On laisserait élire sans opposition de premier ministre dans Portneuf; et les rouges rendraient la même politesse dans Jacques-Cartier. Mais il faut toujours compter avec des... nationalistes!

L'un des nombreux députés absents de la législature, M. A. J. Bissonnette, aura pour adversaire M. Hector Verreault, conservateur, dans Stanstead. On mentionne le nom de M. Georges Fortin, jeune avocat, dans St-Jean. Il combattait le député sortant M. Robert.

Dans Compton, M. Samuel Cobell fera pour le compte des bleus, la lutte contre le député sortant M. G. Jean. On annonce pour le 7 mai une grande assemblée pour les comités

des Deux-Montagnes, de Terrebonne et de Laval. M. Cousineau y portera la parole.

Les bleus ont l'embaras du choix dans Chambly. On mentionne deux noms jusqu'ici: MM. Victor Payette, avocat et organisateur bien connu, et M. Léopold Choquette, également avocat, autrefois du bureau de Bernard et McEwen.

Le candidat conservateur de Vaudreuil serait M. J. A. Hector Chevrin, de Rigaud.

On mentionne le nom de M. Alban Germain comme porte-drapeau des conservateurs dans L'Assommoir. M. Létourneau reste pour le moment organisateur en chef des libéraux. Le nom de son successeur sera connu dans deux ou trois jours. On dit que ce sera un jeune avocat à qui on adjointra M. L. J. Perron comme conseil. L'organisation proprement dite ne commencera pour les ministériels que le 1er mai.

LES SUITES D'UN EFFONDREMENT

L'effondrement d'une galerie peut parfois coûter fort cher à un propriétaire. Cette note qui s'était abîmée sur les dalles d'une cour, à la suite de l'effondrement d'une galerie, rue Visitation, vient d'obtenir près de \$3,000 de dommages, plus les frais.

On se rappelle les faits de la cause: les gens de la note étaient sortis sur la galerie en question pour se faire photographier lorsque les poutres qui soutenaient cette galerie se rompirent et presque toute la note fut précipitée du haut en bas. Presque tous furent blessés. Cinq de ces personnes intentèrent des poursuites en réclamation de dommages contre le propriétaire, M. Didier Gamache. Le total des réclamations était de plus de \$10,000. Le juge Demers a accordé les sommes suivantes: Mme Leblanc, \$125; M. A. Leblanc, \$200; Mlle Leblanc, de St-Jean, \$500; Mme Leblanc, de St-Jean, \$1,500; M. Charles Leblanc, \$500. Tous obtiennent des frais selon les sommes qui leur sont accordées.

LA NOTE

A L'ALLEMAGNE

LE PRESIDENT WILSON L'A COMPLETTEE HIER SOIR ET ELLE A ETE DONNEE AUX DIPLOMATES POUR QUELLE SOIT TRANSMISE IMMEDIATEMENT A BERLIN.

Washington, 18. — MM. Lansing et Wilson ont conféré, de bonne heure ce matin, relativement à la note à l'Allemagne, que le président a complétée hier soir.

La communication du gouvernement américain à l'Allemagne qu'on donne comme le dernier mot des Etats-Unis dans la controverse sous-marine, a été remise aux mains des diplomates pour être immédiatement transmise à Berlin. Ce sera chose faite, croit-on, dans la journée.

Quoi qu'il n'y ait guère que le président Wilson qui soit au courant de la teneur absolue de ce document, on dit que c'est le plus énergique de tous ceux qu'il a jamais eus à signer. Il traite de l'activité des sous-marins depuis l'affaire du "Lusitania" et est rédigé de façon à amener un règlement rapide de toute la question en faisant comprendre à l'Allemagne qu'un changement immédiat dans la politique sous-marine de l'Allemagne pourra empêcher la rupture des relations amicales entre les deux pays.

Le sénateur Stone, président du comité sénatorial des Affaires étrangères, a eu une entrevue avec le président Wilson, avant la réunion du cabinet ce matin: il a été mis au courant des intentions de l'administration.

L'intérêt s'est dirigé ce matin sur la personne de l'ambassadeur allemand Bernstorff, qui est revenu de New-York à la veille de l'envoi de la communication américaine. On ne pense pas qu'il ait d'instructions de son gouvernement, quoiqu'il soit possible qu'il se rende à la secrétaire d'Etat pour s'informer des intentions des Etats-Unis et faire connaître celles de l'Allemagne au secrétaire d'Etat Lansing.

LES AGRESSEURS DU "SUSSEX" SONT PRIS

Londres, 18. — Le "Daily Mail" rapporte que les Français ont capturé le sous-marin qui a coulé le "Sussex" et ont fait prisonniers le capitaine et l'équipage.

L'ALLEMAGNE MAINTIENDRA SA GUERRE SOUS-MARINE

New-York, 18. — Le correspondant du "New-York Times" à Berlin, mande: "On continue à recevoir d'Amérique des rapports pessimistes touchant la situation créée par les opérations sous-marines."

Ces rapports alarmant surtout les Américains en Allemagne, ils n'inspirent au peuple ni nervosité ni intérêt. L'optimisme prévaut encore dans les sphères officielles de Wilhelmstrasse, et suivant des renseignements à source privée, le kaiser et le chancelier préconisent toujours une politique pacifique à l'égard des Etats-Unis, sauf à enlever leur vigueur aux opérations sous-marines dirigées contre l'Angleterre.

Les observateurs américains, se faisant l'écho de l'opinion du jour, sont tous convaincus que dans aucune circonstance l'Allemagne ne renoncera à sa guerre sous-marine contre l'Angleterre.

LA DECLARATION DE M. ASQUITH

ELLE N'AURA LIEU QUE DEMAIN — LA CRISE LA PLUS GRAVE.

Londres, 18. — On a annoncé officiellement à Downing Street que M. Asquith ne fera pas aujourd'hui à la Chambre des Communes la déclaration que l'on attendait sur la question du recrutement.

Cette remise de la déclaration du premier ministre Asquith sur la question du recrutement qui avait été promise pour cet après-midi est considérée comme l'indication que les ministres ont été impuissants à s'entendre sur cette question qui constitue la crise la plus grave à laquelle le premier ministre ait eu à faire face depuis les huit ans qu'il est à la tête du gouvernement.

Cette décision fut toute une surprise pour les gens de l'extérieur, mais on sait plus tard que des pourparlers avaient duré toute la nuit et dans la matinée à cet égard. Il faut croire que le comité spécial ne put arriver à un accord satisfaisant. De ce comité faisait partie David Lloyd-George, ministre des Munitions, qui, laissant de côté ses vieux principes, poussait fortement le service obligatoire pour tous les hommes en état de porter les armes.

Lord Kitchener est aussi en faveur de la conscription et l'on croit que le général Robertson suivra son chef. Par contre Walter Hume Long et Arthur Henderson sont opposés à toute extension du système d'obligation.

On s'attend à ce que le premier ministre Asquith explique à la Chambre des Communes les raisons de la remise de sa déclaration et à ce qu'on lui demande quand le gouvernement sera disposé à faire connaître ses intentions. De sa réponse dépendra l'attitude de sir Edward Carson.

LE SOLDAT KANE EST CONDAMNE

LE MEURTRE DU GREC PERGANTES EST CONDAMNE A QUINZE ANS DE PENITENCIER.

Québec, 18. — M. le juge L. P. Pelletier a clos ce matin, la session d'avril de la cour criminelle prononçant les sentences des prévenus contre lesquelles des verdicts de culpabilité avaient été rendus.

Le soldat James Kane, trouvé coupable d'homicide a été condamné à 15 ans de pénitencier. Lorsque le greffier lui a demandé s'il avait quelque chose à dire, Kane a répondu qu'il était venu s'enrôler au Canada, pour aller à la guerre, et qu'il demandait le privilège d'aller.

Joseph Verreault, a été condam-

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

CINEMA PASSE TEMPS CINEMA

287 rue SAINT- CATHERINE E. LE RENDEZ-VOUS DE L'ELITE CANADIENNE-FRANCAISE PRES SAINT-DENIS

LUNDI-MARDI-MERCREDI GRANDE PRODUCTION WILLIAM FOX

"POUR LA DEFENSE" EN 5 PARTIES

Interprétée par la grande artiste Fannie Ward.

JEUDI, VENDREDI — Chs. Chaplin dans "Le matelot malgré lui".

TEL EST 4510

ACHETEZ VOTRE COSTUME DE PAQUES DURANT CETTE VENTE DEMAIN

COSTUMES POUR DAMES ET DEMOISELLES. Régulier, \$27.50 pour \$19.49. — Costumes, nouveaux modèles, en marine, noir, Copenhague, vert et brun, nouveaux effets de garnitures. Entièrement doublés de satin, prix \$19.49

CHEZ VOTRE FOURNISSEUR

EXIGEZ LES CONFITURES AUX FRAISES, FRAMBOISES, PRUNES, BLEUETS, PECHEES, CERISES PURES MARQUE "L. & P." AINSI QUE LES "CATSUPS", SALADES D'OIGNONS ET DE CELERI, PREPARES PAR UNE MAISON DE CONFIANCE CANADIENNE-FRANCAISE.

LABRECQUE & PELLERIN 111 RUE S.-TIMOTHEE MONTREAL

TELEPHONE EST 1075-1649.

Vallières

Angle S.-Catherine et Montcalm

ARTICLES POUR MESSIEURS

Chaussettes en filasse, en noir et couleur... 25c

Chaussettes en fibre de soie, sans couture, double semelles, bout et talon, en noir seulement. La paire... 35c

Bas en soie, sans couture, bout et semelle en soie, en blanc et couleur. La paire... 50c

Chaussettes en soie, qualité extra, en noir, tan, gris, fumée, blanc, marine. La paire... 75c

POUR PAQUES

Donnez en cadeau un Kodak autographique; il permet de graver sur l'apicelle toutes les marques que l'on veut. Toutes les dimensions à des prix pour convenir à toutes les bourses, à l'agence spéciale

J. H. ROBERT PHARMACIEN-CHIMISTE 1185 SAINT-DENIS, ANGLE MONT-ROYAL. Tel. S.-Louis 811-2999.

Le service de messager le plus prompt de la ville est à votre disposition de 8 heures a.m. à minuit. Le dimanche, de 8 heures 30 a.m. à 10 heures p.m.

Palais de l'ameublement

ANGLE S.-CATHERINE ET S.-ANDRE

ANGLE S.-CATHERINE ET S.-ANDRE

ANGLE S.-CATHERINE ET S.-ANDRE